

RAPPORT ANNUEL 2017



EVERTEK.

www.evertek.com.tn



ORDRE DU JOUR DE L'AGO

Conformément aux dispositions statutaires, nous proposons de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour mardi 14 Aout 2018 à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 2- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2017,
- 3- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2017,
- 4- Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2017,
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2017
- 6- Quitus aux Administrateurs,
- 7- Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration,
- 8- Autorisation au Conseil d'Administration pour l'achat et la revente des actions émises par la société en vue de réguler leurs cours sur le marché financier conformément à l'article 19 nouveau de la loi n° 94-117 portant réorganisation du marché financier,
- 9- Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC,
- 10- Nomination du Conseil d'Administration pour les exercices 2018, 2019 et 2020
- 11- Pouvoirs.
- 12- Questions diverses,

SOMMAIRE

p.4

1. CONJONCTURE ECONOMIQUE 2017

1.1	CONJONCTURE INTERNATIONALE	5
1.2	CONJONCTURE NATIONALE	8
1.3	TENDANCE DU MARCHE DES SMARTPHONES.....	12

p.15

2. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE CELLCOM

2.1	ACTIVITE DE L'EXERCICE 2017	16
2.1.1	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	16
2.1.2	MARGE BRUTE	16
2.1.3	EBITDA	16
2.1.4	CHARGES D'EXPLOITATION	17
2.1.5	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	17
2.1.6	RESULTAT NET.....	17
2.2	EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 2013 - 2017	18
2.3	INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE CELLCOM.....	20
2.4	EVENEMENTS IMPORTANTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE	20
2.5	EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	21
2.6	CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	21

p.22

3. PARTICIPATIONS DE LA SOCIETE CELLCOM

3.1	ACTIVITE DES SOCIETES CONTROLEES PAR CELLCOM	24
-----	--	----

p.26

4. GOUVERNANCE

4.1	ACTIONNARIAT	28
4.2	INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE	29
4.3	RACHAT D'ACTIONS.....	28
4.4	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	28
4.4.1	Règles applicables à la nomination et remplacement des membres du conseil d'administration	30
4.4.2	Fonctions des membres du conseil d'administration	30
4.4.3	Rôles des comités spéciaux.....	31
4.5	AFFECTATION DES RESULTATS.....	30
4.5.1	Dispositions statutaires concernant l'affectation du résultat	31
4.5.2	Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés au titres des trois derniers exercices	33
4.6	CONTROLE DES COMPTES.....	33
4.7	CONTROLE INTERNE.....	33

p.34

5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

5.1	EFFECTIF	36
5.2	INTERESSEMENT DU PERSONNEL.....	36
5.3	POLITIQUE DE FORMATION.....	36

p.37

6. TITRE CELLCOM EN BOURSE

p.39

ANNEXES : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1

CONJONCTURE ECONOMIQUE 2017

1.1	CONJONCTURE INTERNATIONALE	5
1.2	CONJONCTURE NATIONALE	8
1.3	TENDANCE DU MARCHÉ DES SMARTPHONES	12

1. CONJONCTURE ECONOMIQUE 2017

1.1 CONJONCTURE INTERNATIONALE

L'année 2017 a vu la croissance mondiale s'élever de +3,1%, contre +2,4% en 2016. L'inflation, également en progression, a atteint +3,2% contre +3% en 2016. L'Indice de Développement Humain, mesuré pour la dernière fois en 2015, a atteint 0,717 pour un maximum possible de 1, contre 0,682 en 2011.

Croissance du PIB

+ 3.1% en 2017
+ 2.4% en 2016

*IDH**

0.717 en 2015
0.682 en 2011

Inflation

+ 3.2% en 2017
+ 3% en 2016

*(Indice de Développement Humain)

Chômage des 15-24 ans

13.6% en 2017
13.5% en 2016

Accès à l'électricité

87.4% en 2016

Population totale

7.53 Milliards en 2017

Espérance de vie à la naissance

72 ans en 2016

Alphabétisation des 15-24 ans

91.4% en 2017

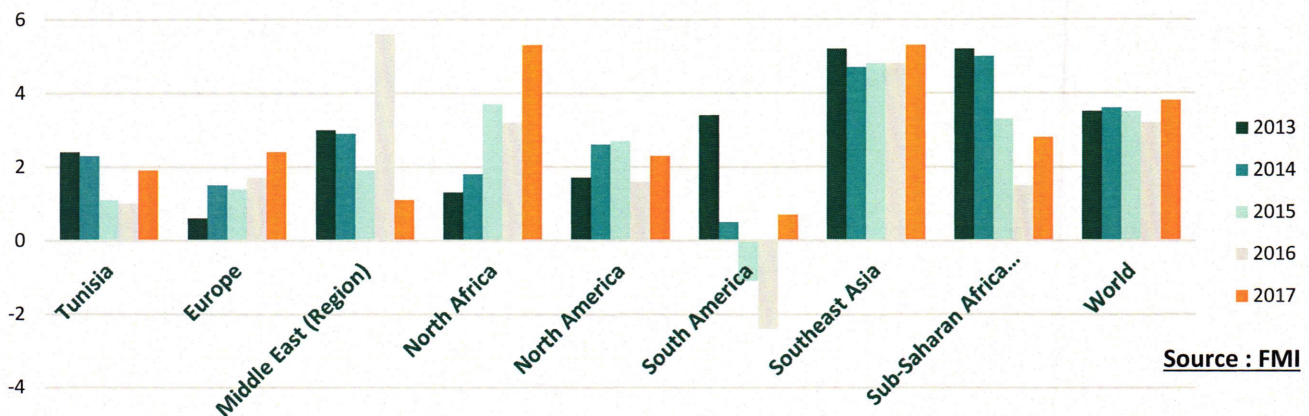
UNE CROISSANCE MONDIALE STABLE MAIS DISPARATE

Après la crise financière de 2007-2008, puis la crise de la dette souveraine qui a fragilisé les économies européennes, la croissance mondiale s'est stabilisée entre 3,5% et 4% par an. Celle-ci est principalement portée par l'Asie du Sud Est, qui enregistre une croissance de plus de 5% en 2017 et 2018 selon les données du Fonds Monétaire International (FMI).

Alors que les performances des pays développés sont solides, les résultats des régions émergentes demeurent décevants. Ainsi, l'Afrique et l'Amérique du Sud sont responsables de tout juste plus de 10% du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial en Parité Pouvoir d'Achat (PPA) estimé en 2018 (FMI). Du point

de vue de la croissance, les chiffres sont encore plus alarmants. De plus, alors que les pays émergents sont ceux ayant le plus fort potentiel de croissance, les chiffres pour les 5 dernières années demeurent relativement modestes. L'Afrique Subsaharienne, l'Amérique du Sud ou encore le Moyen-Orient peinent donc à maintenir une croissance forte dans la durée, et ce malgré le retard à rattraper en terme de développement économique dans de nombreux domaines.

Croissance du PIB en %

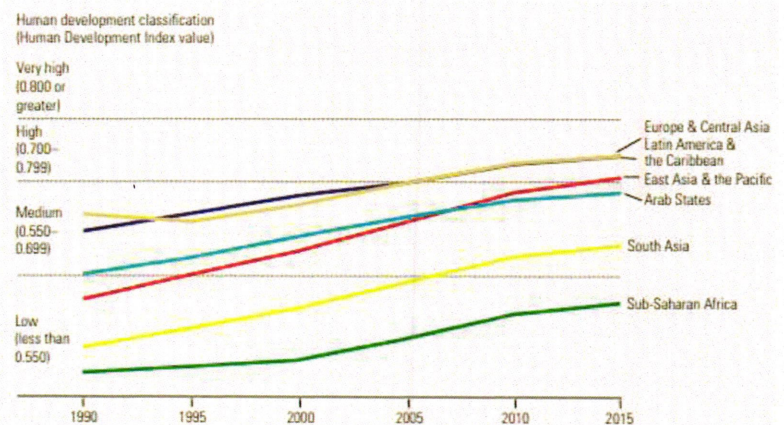


DE FORTES INEGALITES EN TERMES DE REVENUS ET DE DEVELOPPEMENT

Selon les dernières données rendues publiques par la Banque Mondiale, près de 50% de la population mondiale vivait avec \$5,50 par jour ou moins (en PPA) en 2013, et plus de 10% de la population mondiale vivait sous le seuil de \$1,90 par jour. Bien que ces deux pourcentages soient en baisse constante depuis plusieurs années, ils demeurent élevés et témoignent du potentiel perdu au niveau de la croissance et du développement.

Du point de vue du développement humain, l'Indicateur de Développement Humain (IDH) fourni par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) souligne lui aussi les fortes disparités entre pays et régions. Basé sur le PIB par habitant, l'espérance de vie et le taux de scolarisation, l'IDH permet de mieux refléter le développement d'un pays. Ainsi, malgré une amélioration constante de l'IDH à l'échelle

Regional trends in Human Development Index values



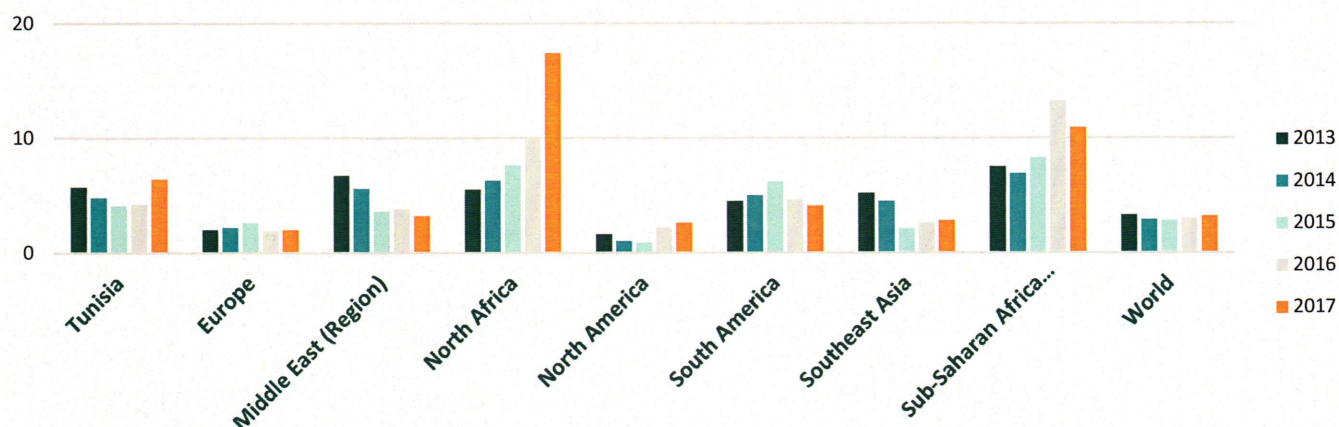
mondiale et régionale depuis 1995, des inégalités profondes demeurent entre les pays, et reflètent, là encore, les progrès à réaliser mais aussi le potentiel de croissance et de développement non exploité.

HAUSSE DES INDICES DES PRIX ET LEGERE ACCELERATION DE L'INFLATION

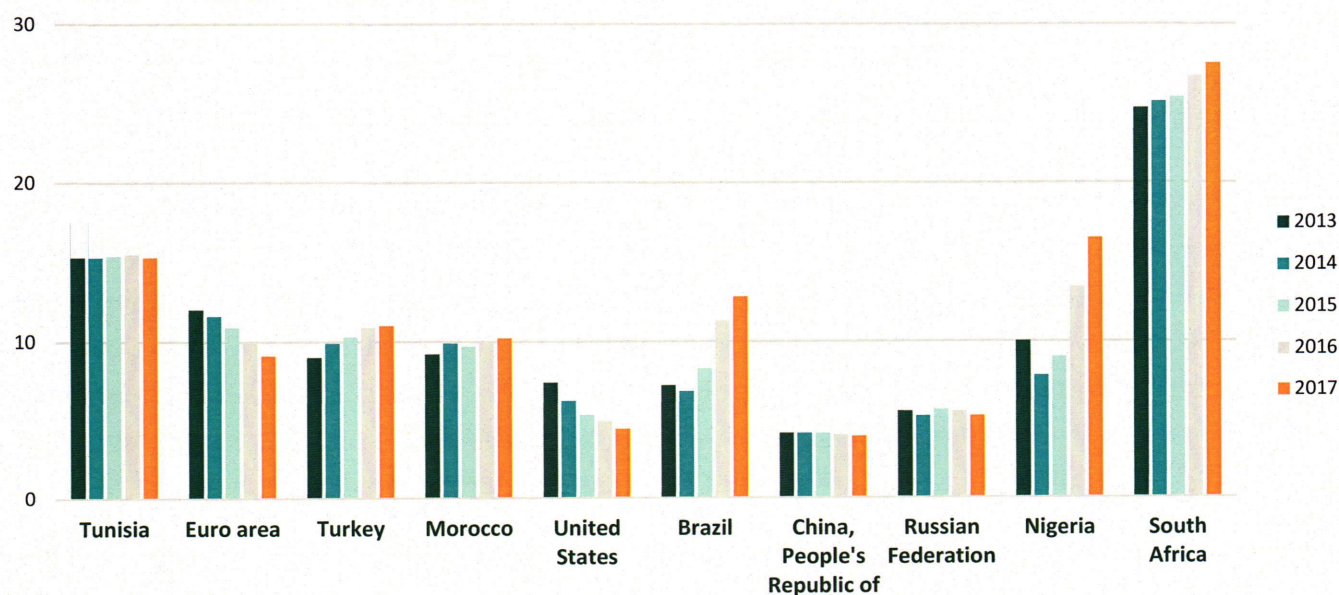
Selon le dernier rapport annuel du FMI, publié en Avril 2018, la tendance haussière de l'indice des prix internationaux des produits de base s'est maintenue en Mars 2018, que ce soit au niveau de l'énergie (+0,6%), des produits alimentaires (+1,3%) ou des engrais chimiques (+1,4%). Le prix du baril de Brent, également en hausse, atteindra une moyenne annuelle estimée à \$64,7 contre \$54,2 en 2017.

Concernant l'inflation, celle-ci est en légère hausse aux Etats-Unis (+2,4% annualisé en Mars contre +2,2% en Février) et en Europe (+1,3% annualisé en Mars contre +1,1% en Février). Habituellement aversé à l'inflation, le Japon voit celle-ci chuter de 0,4% par rapport au mois précédent pour se maintenir à +1,1% annualisé en Mars.

Evolution de l'inflation (%)



Evolution du taux de chômage



1.2 CONJONCTURE NATIONALE

En 2017, la croissance tunisienne a réalisé une légère progression de +1,9%, contre 1% en 2016, ce qui est en ligne avec les prévisions qui tablaient sur une reprise attendue à 2.3% avec un maintien de la tendance haussière graduelle à partir de cette année. L'inflation, quant à elle, a explosé à 6,4% contre 4,2% l'année précédente.

Croissance du PIB

+ 1.9% en 2017
+ 1% en 2016

*IDH**

0.725 en 2015
0.698 en 2011

Inflation

+ 6.4% en 2017
+ 4.2% en 2016

*(Indice de Développement Humain)

Chômage des 15-24 ans

35.8% en 2017
36.1% en 2016

Accès à l'électricité

100% en 2016

Population totale

11.52 Millions en 2017

Espérance de vie à la naissance

76 ans en 2016

Alphabétisation des 15-24 ans

96.2% en 2014

UNE CROISSANCE MODESTE, PLOMBÉE PAR DES FAIBLESSES STRUCTURELLES

Selon les estimations du FMI, le PIB tunisien a cru de seulement 1,9% en 2017, loin derrière l'Égypte, champion nord-africain avec une croissance de 4,2% sur la même période. Cette difficulté de prendre un réel envol économique s'explique par des faiblesses structurelles profondes que les autorités politiques ne parviennent toujours pas à résorber. Parmi les éléments qui fragilisent le pays, on retrouve notamment une importante instabilité politique, un système éducatif et universitaire qui peine à répondre de façon efficiente à la demande du marché du travail, mais également à anticiper celle-ci, et enfin une grande difficulté à entreprendre des réformes structurelles d'ampleur.

En termes de répartition, 10% du produit intérieur brut est réalisé grâce au secteur agricole, contre 25,9% pour le secteur industriel et 63,5% pour les services (The World Factbook, CIA). Cette répartition est assez proche de la moyenne mondiale (respectivement 5,9%, 30,5% et 63,6%), et souligne le rôle

Rapport Annuel CELLCOM 2017

encore essentiel du secteur primaire. Après un premier trimestre 2018 aux résultats très encourageants, la balance commerciale alimentaire affiche un excédent de 222,6 Millions de dinars, contre un déficit 384 Millions de dinars sur la même période en 2017. Du côté de la production industrielle, celle-ci est plombée par la chute des productions énergétiques et minières (respectivement -20,3% et -73,1% contre +1,4% et +71,9% au cours des deux premiers mois de l'année 2017).

Le secteur informel joue également un rôle important au sein de l'économie tunisienne. Selon des chiffres repris par Jeune Afrique dans son enquête « Economie Informelle en Tunisie » (Mars 2018), l'économie grise représente 54% du PIB du pays et fait vivre 2 Millions de Tunisiens. De quoi contribuer à rendre le marché tunisien peu propice aux affaires, tant le secteur informel peut concurrencer de façon déloyale et illégale l'économie formelle.

DES INEGALITES REGIONALES FORTES QUI AFFAIBLISSENT LE POTENTIEL DE CROISSANCE

A l'image de nombreux pays considérés comme émergents, la Tunisie se caractérise par de profondes inégalités régionales, qui contribuent à créer un déséquilibre démographique et économique au niveau du territoire. Dans son enquête quinquennale « Consommation et niveau de vie », l'Institut National des Statistiques (INS) met en avant ces disparités, avec un taux de pauvreté global 6 fois plus élevé dans la région Centre Ouest (13% de la population) que dans la région Grand Tunis (24% de la population).

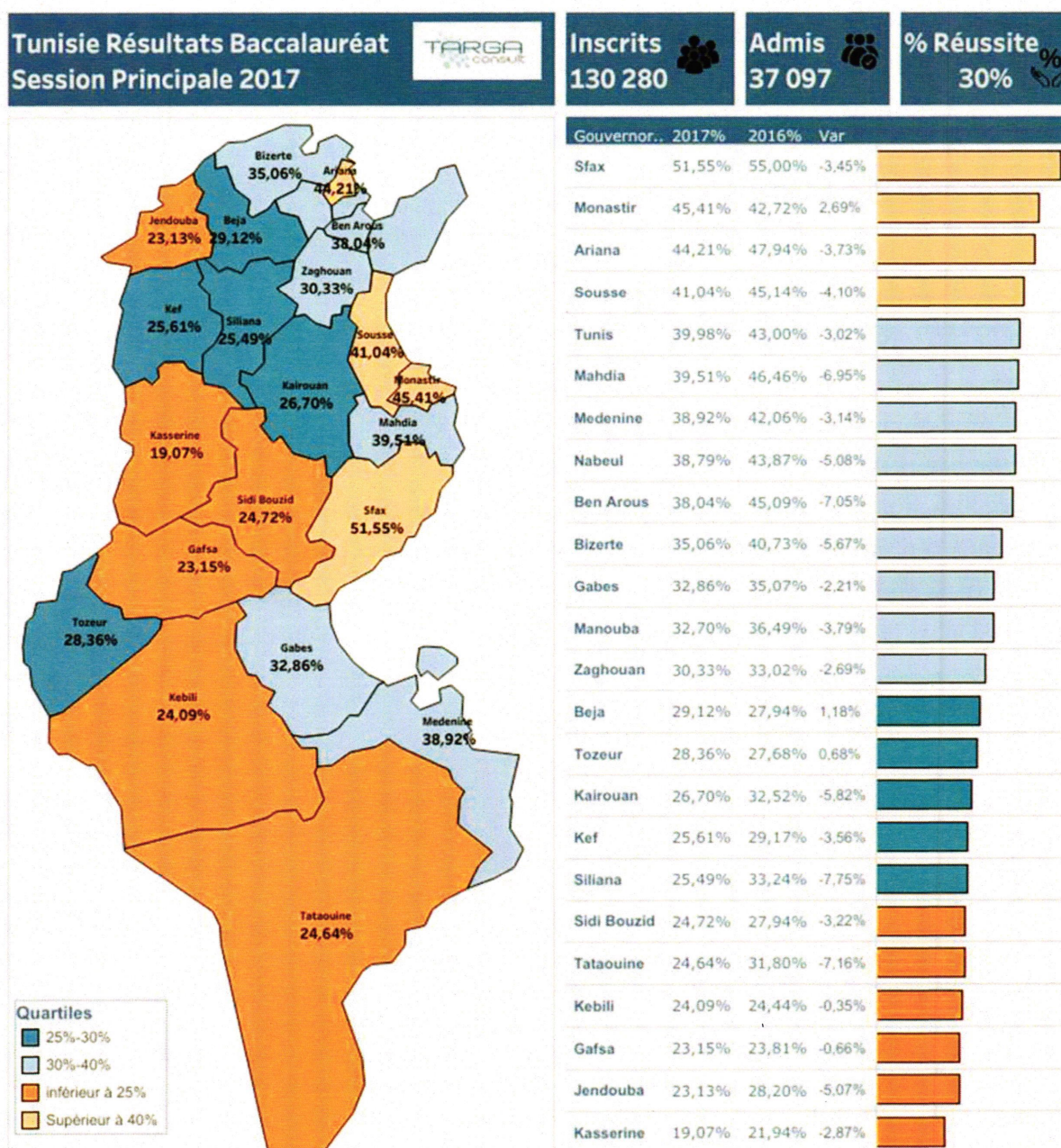
Tableau 4. Déclinaison de la pauvreté par région 2000-2015 (%)

Régions	Pauvreté extrême				Pauvreté globale			
	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015
Grand Tunis	1.6	1.8	1.2	0.3	13.7	12.3	11.1	5.3
Nord Est	6.8	4.9	3.3	1.6	23.9	21.8	15.2	11.6
Nord Ouest	8.4	8.5	12.5	6.4	32.9	29.6	36.2	28.4
Centre Est	3.9	2.7	2.3	1.9	14.3	12.5	11.6	11.5
Centre Ouest	18.8	25.0	17.4	8.4	44.1	49.7	42.3	30.8
Sud Est	10.5	6.9	6.2	3.0	32.9	24.5	20.7	18.6
Sud Ouest	13.6	10.8	7.7	2.6	38.3	32.3	25.9	17.6
Tunisie	7.7	7.4	6.0	2.9	25.4	23.1	20.5	15.2

Région	Population en millions (2014)	%
Grand Tunis	2,64	24%
Nord Est	1,53	14%
Nord-Ouest	1,17	11%
Centre Est	2,59	24%
Centre Ouest	1,44	13%
Sud Est	1	9%
Sud-Ouest	0,6	5%
Total	10,97	100%

Source : INS

Ces inégalités de revenus sont à la fois causes et conséquences d'autres inégalités. Les résultats par gouvernorat au concours national du baccalauréat 2016 sont un témoin parmi d'autres de la forte corrélation entre inégalités de revenus et d'autres formes d'inégalités. Celles-ci, une fois cumulées, contribuent à affaiblir le capital humain du pays et forment un frein à une croissance à long-terme viable et forte, portée autant par l'export que par un marché interne solide.



Source : Targa Consult

EXPLOSION DE L'INFLATION ET DEVALUATION SANS PRECEDENT DU DINAR

Depuis 2011 et le changement politique majeur qu'a connu la Tunisie, l'inflation et la dévaluation du Dinar Tunisien face à l'Euro sont devenues les deux préoccupations macroéconomiques majeures pour le pays. En 2017, l'inflation a connu un bond en avant de près de 2% après avoir stagné autour de 4% durant 3 ans. Début 2018, la hausse s'est accélérée avec une inflation moyenne à 7,2% au premier trimestre, contre 4,6% pour la même période en 2017. Celle-ci s'explique principalement par la hausse des prix des produits alimentaires (+8,1%) et des transports (+9,4%). Le prix des carburants a également augmenté à plusieurs reprises, du fait du taux de change et de la hausse du prix du baril de Brent. Ceux-ci demeurent, malgré tout, fortement subventionnés par l'Etat.

Concernant le Dinar Tunisien, celui-ci a été dévalué à plus de 40% vis-à-vis de l'Euro en 3 ans, passant de 2,2 DT pour 1 Euro (Juillet 2015) à 3,14 DT pour 1 Euro (Juillet 2018). Si cette dévaluation, supposée refléter le niveau réel de l'économie tunisienne, devait relancer le tourisme et l'export, les effets positifs tardent à se concrétiser, notamment en raison des faiblesses structurelles du pays qui ne sont pas encore compensées par la baisse du taux de change.

1.3 TENDANCE DU MARCHÉ DES SMARTPHONES

VUE D'ENSEMBLE DU MARCHÉ MONDIAL DE LA TELEPHONIE MOBILE

En 2016, le nombre d'abonnements mobiles a dépassé pour la première fois le nombre d'humains vivant sur terre. 1,57 Milliards de smartphones ont été vendus (+2,7%) à un prix moyen de 363 dollars.

Population ayant un abonnement mobile

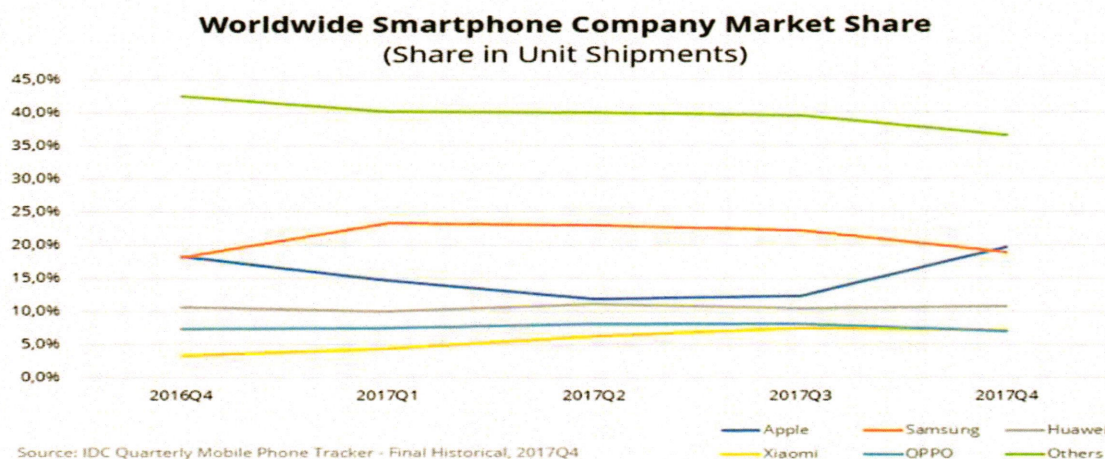
100,7% en 2016
(Au-dessus de 100% pour la 1^{ère} fois)

Nombre de Smartphones vendus dans le monde

1,57 Mds en 2017 (+2,7%)
(Gartner)

Prix de vente moyen d'un smartphone

\$363 en 2017
(GFK)



UN PREMIER DECLIN

Selon le rapport annuel de Gartner¹, le marché des smartphones a connu la première baisse de son histoire au 4^{ème} trimestre 2017. Ainsi, d'après les chiffres avancés par Gartner, 408 Millions de smartphones ont été vendus durant les 3 derniers mois de 2017, contre 432 millions d'unités durant la même période en 2016. Cela s'explique en partie par la faible qualité des smartphones low-cost, qui

¹ Un des premiers cabinets de conseil à s'être intéressé activement au marché des smartphones.

Rapport Annuel CELLCOM 2017

freine la migration des utilisateurs de mobiles classiques vers le marché des smartphones. Cette baisse de 5,6% n'impacte pourtant pas la tendance annuelle, qui demeure haussière à +2,7%.

Vendor	4Q17 Units	4Q17 Market Share (%)	4Q16 Units	4Q16 Market Share (%)
Samsung	74,026.6	18.2	76,782.6	17.8
Apple	73,175.2	17.9	77,038.9	17.8
Huawei	43,887.0	10.8	40,803.7	9.4
Xiaomi	28,187.8	6.9	15,751.3	3.6
OPPO	25,660.1	6.3	26,704.7	6.2
Others	162,908.8	39.9	195,059.1	45.1
Total	407,845.4	100.0	432,140.3	100.0

Source: Gartner (February 2018)

Vendor	2017 Units	2017 Market Share (%)	2016 Units	2016 Market Share (%)
Samsung	321,263.3	20.9	306,446.6	20.5
Apple	214,924.4	14.0	216,064.0	14.4
Huawei	150,534.3	9.8	132,824.9	8.9
OPPO	112,124.0	7.3	85,299.5	5.7
Vivo	99,684.8	6.5	72,408.6	4.8
Others	638,004.7	41.5	682,915.3	45.7
Total	1,536,535.5	100.0	1,495,959.0	100.0

Source: Gartner (February 2018)

UN MARCHE EN MUTATION

Malgré la baisse du 4Q 2017, le prix de vente moyen d'un smartphone a atteint \$363 en 2017 selon l'étude annuelle de GFK, dépassant les chiffres des 4 dernières années. Cela s'explique notamment par le prix d'achat très élevé de l'iPhone X, qui a tiré le prix de vente moyen vers le haut. Plus généralement, cette hausse montre un intérêt grandissant des consommateurs pour des produits de meilleure qualité, dont la durée de vie potentielle est, également, plus longue. Selon Gartner, ce mouvement contribue aussi à expliquer la baisse du volume des ventes fin 2017, le cycle de vie moyen d'un smartphone étant plus long.

VUE D'ENSEMBLE DU MARCHE TUNISIEN DE LA TELEPHONIE MOBILE

En 2016, la Tunisie comptait 1,25 abonnement mobile par habitant, en léger recul par rapport à 2015 (1,30). Le nombre de smartphones est estimé à 6 millions, contre 3 millions en 2015 (Deloitte), et le marché est dominé par Samsung. Everttek est en deuxième position (environ 60% contre 30% en 2016-2017).

Population ayant un abonnement mobile

125,2% en 2016

129,7% en 2015

Nombre de Smartphones en Tunisie

6 Millions en 2017
(+100% en 2 ans)
(Estimations Deloitte)

Parts de marché

1^{er} : Samsung (65% en 2016)

2^{ème} : Evertek (29,5% en 2017)

DU

IMPACT

NIVEAU DE VIE ET DOMINATION DE L'ENTREE DE

GAMME

Compte tenu du niveau de vie et des salaires en Tunisie, le coût d'un smartphone peut représenter un poste de dépense extrêmement conséquent pour un consommateur tunisien. Dans son étude « Consommation et Niveau de Vie » publiée en 2016, l'INS met en avant une baisse des dépenses en télécommunication en termes de pourcentages par rapport à 2010 et une quasi-stagnation en valeur réelle (tenant compte de l'inflation). Ainsi, c'est principalement sur les segments d'entrée de gamme qu'EVERTEK se positionne sur le marché tunisien.

UN MARCHE FORTEMENT IMPACTE PAR LE SECTEUR INFORMEL

Le marché des smartphones demeure très peu transparent, du fait de la domination du secteur informel. Ainsi, selon une déclaration de l'UTICA début 2018, 70% des smartphones sont commercialisés au noir. Dans une déclaration de la chambre syndicale nationale des commerçants de téléphonie mobile et de la technologie numérique publiée une année plus tôt, ce chiffre s'élevait à 42%. La situation se serait donc fortement aggravée durant l'année 2017, le secteur informel étant nourri à la fois par l'inflation et par la dévaluation du dinar.

Tableau 1 : Structure de la dépense moyenne par personne et par an 2010- 2015 (en Dinars)

Catégorie de dépense	Dépense moyenne à prix courants (en Dinar)		Coefficients budgétaires moyens (en %)	
	2010	2015	2010	2015
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	763	1 118	29.3	28.9
Boissons alcoolisées et Tabac	73	102	2.8	2.6
Habillement	224	293	8.6	7.6
Logement, électricité et eau	635	1 030	24.4	26.6
Meubles, électroménagers	117	143	4.5	3.7
Santé, Hygiène et soins personnels	228	363	8.8	9.4
Transport	233	360	9.0	9.3
Télécommunications	141	171	5.4	4.4
Loisirs et culture	36	44	1.4	1.1
Education, enseignement	54	84	2.1	2.2
Vacances, restauration et café	84	157	3.2	4.0
Autres dépenses	12	6	0.5	0.2
Total	2 601	3 871	100.0	100.0

2

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ CELLCOM

2.1	ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2017	16
2.2	ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ 2013-2017	18
2.3	INDICATEURS D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ CELLCOM	20
2.4	ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS APRES LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	20
2.5	ACTIVITÉ EN MATIERE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	21
2.6	CHANGEMENTS DES MÉTHODES D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS	21

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE CELLCOM

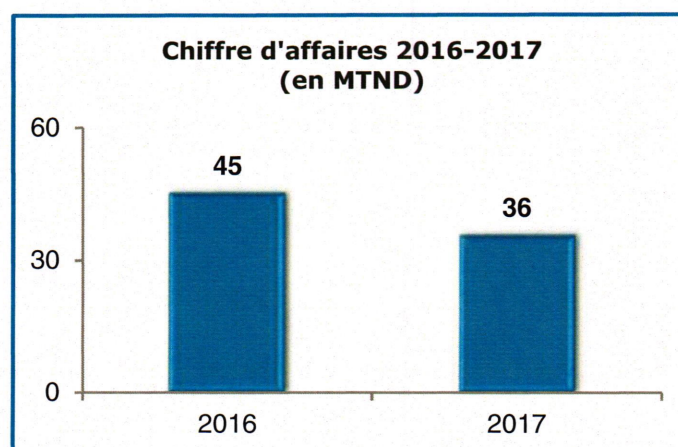
2.1 ACTIVITE DE L'EXERCICE 2017

2.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes 2017 de CELLCOM ont baissé de 21.0% par rapport à l'année 2016. La société réalise 35.7 MTND de chiffre d'affaires.

La structure des ventes par produit se présente dans le tableau ci-après.

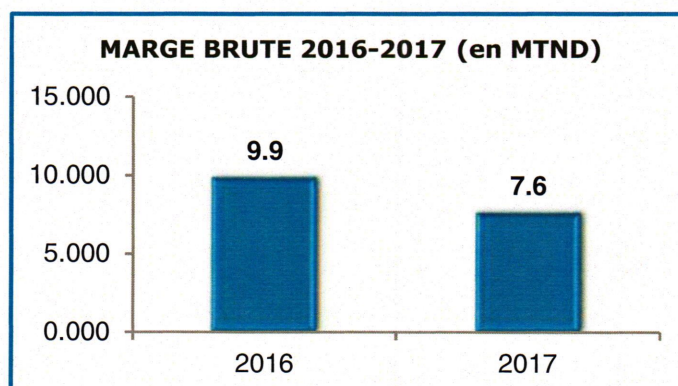
Produits	CA 2017 (MTND)
Téléphones Portables et Tablettes	29.7
Autres	0.5
Hi-Line et accessoires	0.3
Activations SIM et Recharges (TT)	5.3
Total	35.7



2.1.2 MARGE BRUTE

A l'instar du chiffre d'affaires, la marge brute enregistre elle aussi une baisse de 22.6% et passe à 7.6 MTND en 2017 contre 9.8 MTND en 2016.

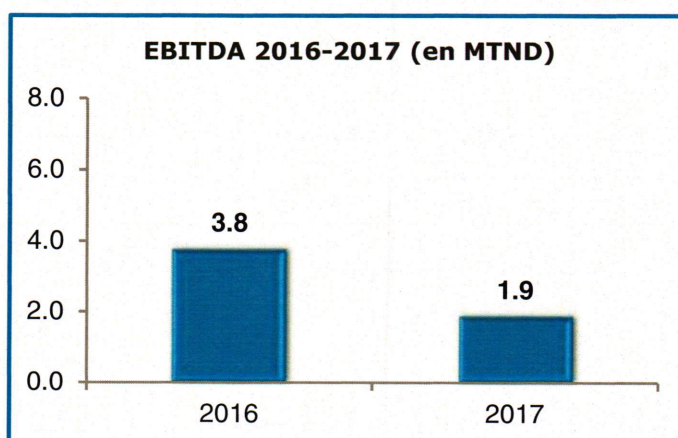
Le taux de marge brute, quant à lui, reste relativement stable à 21%.



EBITDA

La baisse de la marge brute de 23% a impacté la marge d'EBITDA qui est passée de 8.3 % fin 2016 à 5.3% fin 2017.

L'EBITDA de la société a baissé de 50% soit 1.883 MTND au 31/12/2017 contre 3.764 MTND une année auparavant.



Rapport Annuel CELLCOM 2017

2.1.3 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation relatives à l'année 2017 ont enregistré une baisse de 17% en glissement annuel, pour passer de 42.754 MTND en 2016 à 35.384 MTND.

Les achats de marchandises consommées ont baissé de 20.6% en 2017, passant de 35.441 MTND fin 2016 à 28.154 MTND fin 2017. Ils représentent 80% de la totalité des charges d'exploitation de la société CELLCOM.

Au 31/12/2017, les charges de personnel ont atteint 2.825 MTND, soit une hausse de 1.7% par rapport à l'année d'avant.

2.1.4 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le besoin en fonds de roulement de la société CELLCOM est resté stable passant de 16,1MTND fin 2016 à 16,2MTND en 2017.

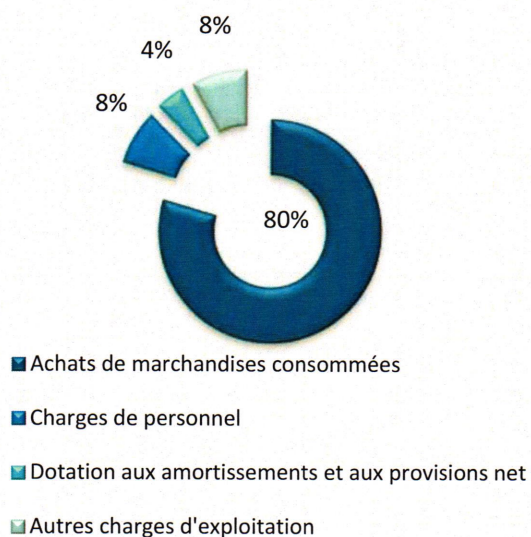
L'année 2017 enregistre une baisse du poste « Stock » qui a été presque divisé en deux en l'espace d'une année pour atteindre 5.5MTND, en contrepartie, le compte « Fournisseurs et comptes rattachés » enregistre lui aussi une baisse de 63.17%, passant de 12.9 MTND au 31/12/2016 à 4.8 MTND en 2017. Par ailleurs, le compte « Clients et Comptes rattachés » a baissé avec un solde 15.48 MTND fin 2017.

2.1.5 RESULTAT NET

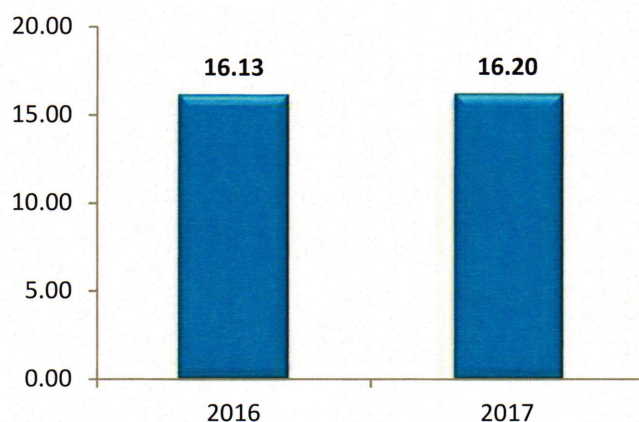
Le résultat net de la société CELLCOM est passé de 0.982 MTND au 31/12/2016 à -1.205 MTND au 31/12/2017. Le résultat 2017 a été très fortement affectés par le glissement de dinars qui a généré des pertes de change de 1.1MDT, par des provisions client a hauteur 0.9MDT et la provision sur la perte de cellcom ci à raison de 0.3MDT.

Pour faire face à ces facteurs qui sont d'ordre exceptionnel, Cellcom c'est munie, en 2018, des moyens nécessaires pour mieux contrôler les postes de charges, notamment, en se retirant du marché ivoirien.

Structure des charges d'exploitation en 2017



Besoin en Fonds de RoulementT 2016-2017 (en MTND)



2.2 EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 2013 - 2017

Les fonds propres de la société CELLCOM sont passés de 5 MTND fin 2012 à 13,5 MTND fin 2017.

Le chiffre d'affaires de CELLCOM a atteint 35.7 MTND au 31/12/2017.

en TND	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat d'exploitation	2 924 780	3 725 803	4 827 474	2 536 558	388 495
Résultat net	1 381 596	2 426 059	3 098 536	981 714	(1 205 215)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	3 612 928	10 926 177	12 616 082	14 777 696	14 760 027
Capitaux propres avant affectation	4 994 524	13 352 236	15 714 618	15 759 410	13 554 812
Capitaux permanents	5 193 339	13 580 819	16 045 527	16 161 090	13 973 785
Total des passifs non courants	198 815	228 583	330 909	401 680	418 973
Stock	2 404 918	5 266 502	4 508 743	9 444 231	5 489 315
Total des actifs courants	22 324 599	26 530 257	29 524 543	36 742 090	31 472 492
Total des passifs	18 042 486	13 995 750	15 128 772	22 860 528	19 433 396
Chiffre d'affaires	31 776 488	41 965 153	54 122 904	45 290 631	35 773 043
Charges de personnel	1 797 351	2 302 681	3 038 097	2 777 303	2 825 090
Liquidités et Equivalents de liquidités	4 352 722	3 628 925	2 155 436	3 904 688	5 153 001
Marge Brute	7 849 946	10 206 501	12 507 746	9 849 742	7 619 350
Total des actifs non courants	712 411	817 729	1 318 846	1 877 848	1 515 716
Fournisseurs et comptes rattachés	7 706 948	8 708 412	9 088 529	12 944 753	4 767 114
Clients et comptes rattachés	13 210 622	15 304 437	20 579 809	19 631 831	15 480 283
Achat de marchandises	23 280 497	34 025 491	41 230 985	35 440 889	28 153 693
Total Bilan	23 037 010	27 347 986	30 843 389	38 619 938	32 988 208

Rapport Annuel CELLCOM 2017

Les principaux ratios financiers de la société CELLCOM se présentent comme suit :

	2013	2014	2015	2016	2017
Ratios de Structure					
Stock/Total Bilan	10,44%	19.26%	14,62%	24,45%	16.64%
Total actifs non courant/Total Bilan	3,09%	2,99%	4,28%	4,86%	4.59%
Total actifs courant/Total Bilan	96,91%	97,12%	95,72%	95,14%	95.41%
Capitaux Propres avant affectation/Total Bilan	21,68%	48,82%	50,95%	40,81%	41.09%
Capitaux Propres avant affectation/Total passifs non courant	2512,15%	5841,31%	4748,92%	3923,37%	3235.25%
Total des passifs non courant/Total Bilan	0,86%	0,84%	1,07%	1,04%	1.27%
Total des passifs courant/Total Bilan	77,46%	50,34%	47,98%	58,15%	57.64%
Ratio de Gestion					
Charges de personnel/Chiffre d'affaires	5,66%	5,49%	5,61%	6,13%	7.90%
Chiffre d'affaires/Total capitaux propres avant affectation	636,23%	314,29%	344,41%	287,39%	263.91%
Résultat d'exploitation /Chiffre d'affaires	9,20%	8,88%	8,92%	5,60%	1.09%
Ratio de Solvabilité					
Capitaux propres avant affectation/Capitaux permanents	96,17%	98,32%	97,94%	97,51%	97.00%
Ratios de Liquidité					
Total des actifs courants/Total des passifs courants	125,11%	199,99%	199,52%	163,60%	165.52%
(Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	111,63%	161,74%	169,05%	121,55%	136.65%
Liquidités et Equivalents de liquidités/Passifs courants	24,39%	26,33%	14,57%	17,39%	27.10%
Ratios de Rentabilité					
Résultat Net/Total capitaux avant affectation du résultat	27,66%	18,17%	19,72%	6,23%	-8.89%
Résultat Net/Capitaux permanents	26,60%	17,86%	19,31%	6,07%	-8.62%
Résultat Net/Chiffre d'affaires	4,35%	5,78%	5,72%	2,17%	-3.37%

2.3 INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE CELLCOM

INDICATEURS	2013	2014	2015	2016	2017
Total des revenus hors taxes (en TND)	31 776 488	41 965 153	54 122 904	45 290 631	35 773 043
Coûts d'achat des marchandises vendues (en TND)	23 926 542	31 758 651	41 615 158	35 440 889	28 153 693
Charges financières (en TND)	1 022 371	822 200	943 729	1 122 022	1 665 369
Produits financiers (en TND)	-	-	-	152 687	165 188
Trésorerie nette (en TND)	-3 697 174	333 859	-1 425 905	-3 979 195	-6 844 690
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	101	89	70	88	60
Nombre de points de vente	6	6	9	11	11
Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks)	1 344 m ²	1 344 m ²	1 485 m ²	1 753 m ²	1 753 m ²
Masse salariale (en TND)	1 797 351	2 302 681	3 038 097	2 777 303	2 825 090
Effectif moyen	120	137	142	150	133

2.4 EVENEMENTS IMPORTANTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La stratégie commerciale qui a été mise en place l'année dernière, visant le développement de la nouvelle gamme de produits électroménagers de la marque EVERTEK, semble avoir porté ses fruits.

En effet, une filiale du groupe CELLCOM, à savoir « CELLCOM DISTRIBUTION », qui assure exclusivement la distribution des « petits électroménagers » depuis le début de l'année 2018, vient de générer un chiffre d'affaires qui s'élève à 683 KTND au second trimestre 2018, pour un cumul de 1.2 MTND sur le premier semestre 2018.

Par ailleurs, la marque EVERTEK poursuit son Succès Story et continue d'innover en poursuivant une stratégie solide visant à faire diversifier ses produits pour satisfaire toutes les demandes de sa clientèle et répondre à leurs nouvelles attentes.

Dans ce sens, EVERTEK s'étend aux produits alarme et sécurité avec le lancement de la gamme Eversafe en 2018.

En parallèle, Cellcom continue à se diversifier et réussit à conclure un nouveau partenariat avec la société « Infinix Mobile » par lequel « CELLCOM » est devenue distributeur officiel de la marque Infinix sur le marché des Tunisiens.

2.5 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au 31 décembre 2018, CELLCOM compte réaliser 68% de son chiffre d'affaires total grâce la vente des smartphones « EVERTEK ».

En MTND	2018p
CA Featur Phones	8.491
CA Smart Phones	28.699
Revenus IT et SAV	0.700
Revenus Recharge TT	3.903
Autres	0.252
Total	42.045

CELLCOM table sur une EBITDA prévisionnelle de 2.171 MTND en 2018

2.6 CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Aucun changement n'a été enregistré au niveau de l'élaboration et de la présentation des états financiers de la société CELLCOM.

3

PARTICIPATIONS DE LA SOCIETE CELLCOM

3.1	ACTIVITE DES SOCIETES CONTROLEES PAR CELLCOM
-----	--

23

2. PARTICIPATIONS DE LA SOCIETE CELLCOM

3.1 ACTIVITE DES SOCIETES CONTROLEES PAR CELLCOM

CELLCOM détient des participations à hauteur de :

- 70% dans le capital de la société «CELLCOM RETAIL»,
- 60% dans le capital de «CELLCOM MAROC»,
- 70% dans le capital de «CELLCOM Côte d'Ivoire»,
- Et 99% dans le capital de « CELLCOM DISTRIBUTION ».

«CELLCOM RETAIL» est une SARL créée en 2010 pour un capital de 40 KTND, réparti en 4 000 parts sociales de valeur nominale de 10 dinars chacune. Elle a pour objet la commercialisation et la distribution au détail du matériel et équipement de télécommunication, d'architecture, électronique et informatique et les cartes de recharge de télécommunication, ainsi que tout autre produit accessoire et similaire.

Créée le 19 Février 2015, « CELLCOM MAROC » est une SARL qui œuvre dans la commercialisation, la présentation et la distribution en gros et au détail du matériel électroménager et équipements de télécommunication de la marque « EVERTEK ». Son capital social s'élève à 2 000 KDHM.

CELLCOM détient également depuis 2015, 70% du capital de la société «CELLCOM côte d'Ivoire».

« CELLCOM Côte-d'Ivoire » est une SARL opérant au domaine des TIC et ayant pour objet la commercialisation, la représentation et la distribution en gros et au détail, l'installation et la fabrication, ainsi que la vente du matériel électroménager et équipement de télécommunication, d'architecture, électronique, informatique et audio-visuel...

Compte tenu des difficultés rencontrées sur le marché ivoirien causées par une concurrence sauvage et déloyale, Cellcom a décidé de se retirer de ce marché et de concentrer ses efforts sur le développement de la marque EVERTEK sur le marché tunisien, notamment, avec une extension de la gamme vers les produits blancs, gris et l'internet des objets qui a commencé en 2018 avec la gamme Eversafe.

«CELLCOM DISTRIBUTION» est une SARL nouvellement créée (le 01 mars 2017), avec un capital social qui s'élève à 100 KTND, dans l'objectif commercial de développement de la nouvelle gamme de produits électroménagers de la marque « EVERTEK », dédiée principalement à la distribution en gros des « petits électroménagers ».

Rapport Annuel CELLCOM 2017

Les principaux chiffres de la société «CELLCOM RETAIL» se présentent comme suit :

En TND	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat d'exploitation	137 382	98 545	38 462	40 562	16 806
Résultat net	95 685	72 569	26 358	27 414	13 212
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	81 320	107 005	128 775	44 009	71 423
Capitaux propres avant affectation	177 006	179 575	155 133	71 423	84 635
Capitaux permanents	177 006	179 575	155 133	71 423	84 635
Total des passifs non courants	0	0	0	0	
Stock	111 041	106 224	130 654	229 233	238 532
Total des actifs courants	457 084	219 170	359 277	323 062	380 455
Total des passifs	299 098	56 512	217 752	264 025	306 007
Chiffre d'affaires	1 570 979	814 728	557 912	351 183	367 976
Charges de personnel	13 366	22 583	12 038	9 664	9 172
Liquidités et Equivalents de liquidités	58 061	40 729	153 589	26 178	84 116
Marge Brute	216 650	186 247	102 227	85 522	59 895
Total des actifs non courants	0	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	213 825	3 741	186 452	217 168	183 211
Clients et comptes rattachés	43 827	10 336	12 051	15 864	13 722
Achat de marchandises	1 314 375	623 665	492 827	364 240	317 383
Total Bilan	476 104	236 087	372 885	335 448	390 642

Les principaux chiffres de la société «CELLCOM Maroc» se présentent comme suit :

En TND	2015	2016	2017
Résultat d'exploitation	-4 670	8 272	-3 678
Résultat net	-4 670	10 256	-4 635
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	405 681	441 506	518 842
Capitaux propres avant affectation	401 010	451 762	514 207
Capitaux permanents	401 010	451 762	514 207
Total des passifs non courants	0	0	0
Stock	22 279	24 503	28 199
Total des actifs courants	437 741	510 369	587 896
Total des passifs	36 731	58 607	73 689
Chiffre d'affaires	0	154 371	0
Charges de personnel	0	0	0
Liquidités et Equivalents de liquidités	413 647	253 381	402 688
Marge Brute	0	12 316	0
Total des actifs non courants	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	26 413	11 049	17 390
Clients et comptes rattachés	0	193 605	111 485
Achat de marchandises	22 279	142 055	0
Total Bilan	437 741	510 369	587 896

Les principaux chiffres de la société «CELLCOM Côte d'Ivoire» se présentent comme suit :

En TND	2016	2017
Résultat d'exploitation	-312 087	-454 933
Résultat net	-320 409	-463 930
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	478 443	190 154
Capitaux propres avant affectation	158 035	-273 776
Capitaux permanents	213 605	-273 776
Total des passifs non courants	55 570	0
Stock	364 329	301 034
Total des actifs courants	526 480	558 510
Total des passifs	734 530	860 770
Chiffre d'affaires	629 517	414 943
Charges de personnel	141 884	143 878
Liquidités et Equivalents de liquidités	75 059	155 776
Marge Brute	218 063	10 282
Total des actifs non courants	366 085	28 483
Fournisseurs et comptes rattachés	649 323	833 510
Clients et comptes rattachés	37 166	91 183
Achat de marchandises	767 372	137 342
Total Bilan	892 565	586 994

Les principaux chiffres de la société «CELLCOM DISTRIBUTION» se présentent comme suit :

En TND	2017
Résultat d'exploitation	6 862
Résultat net	-19 846
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	100000
Capitaux propres avant affectation	80 154
Capitaux permanents	80 154
Total des passifs non courants	0
Stock	1 443 956
Total des actifs courants	2 240 909
Total des passifs	2 160 755
Chiffre d'affaires	9 534
Charges de personnel	0
Liquidités et Equivalents de liquidités	-1 391 839
Marge Brute	4 186
Total des actifs non courants	0
Fournisseurs et comptes rattachés	731 242
Clients et comptes rattachés	11 253
Achat de marchandises	1 392 395
Total Bilan	2 240 909

4

GOUVERNANCE

4.1	ACTIONNARIAT	27
4.2	INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE	28
4.3	RACHAT D'ACTIONS	28
4.4	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	28
4.5	AFFECTATION DES RESULTATS	30
4.6	CONTROLE DES COMPTES	33
4.7	CONTROLE INTERNE	33

3. GOUVERNANCE

4.1 ACTIONNARIAT

Au 31/12/2017, la structure de capital de CELLCOM se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en TND	% du capital et des droits de vote
YKH Holding	1 421 717	1 421 717	31,86 %
Mlle. Alia HAMILA	501 752	501 752	11,25 %
Mlle. Eya HAMILA	501 752	501 752	11,25 %
Mr. Yassine HAMILA	501 742	501 742	11,25 %
M. Mohamed Ben Rhouma	183 126	183 126	4,10 %
M. Tarek HAMILA	36 930	36 930	0,83 %
Autres	1 314 513	1 314 513	29,46 %
Total	4 461 532	4 461 532	100,00 %

Au 30 Juin 2018, la structure de capital se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en TND	% du capital et des droits de vote
YKH Holding	1 421 717	1 421 717	31,86 %
Mlle. Alia HAMILA	501 752	501 752	11,25 %
Mlle. Eya HAMILA	501 752	501 752	11,25 %
M. Yassine HAMILA	501 742	501 742	11,25 %
M. Mohamed Ben Rhouma	183 126	183 126	4,10 %
M. Tarek HAMILA	36 930	36 930	0,83 %
Autres	1 314 513	1 314 513	29,46 %
Total	4 461 532	4 461 532	100,00 %

4.2 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les actionnaires sont admis aux Assemblées sur simple présentation d'une pièce d'identité.

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se faire représenter aux assemblées par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet dûment signé.

4.3 RACHAT D'ACTIONS

Au cours de l'exercice 2017, CELLCOM a procédé à 237 opérations de rachat de ses propres actions portant sur 25 551 titres pour un montant total qui s'élève à 87 KTND.

Il convient de rappeler que le Conseil d'Administration a déjà obtenu, au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire du **30 Mai 2016**, l'autorisation à acheter et à revendre ses propres actions en Bourse et ce dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

4.4 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

CELLCOM est administrée par un Conseil d'Administration dont les membres ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du **16 Juin 2015** et l'Assemblée Générale Ordinaire du **30 Mai 2016**. Il est composé des membres suivants :

Administrateurs	Représentant	Mandat
YKH Holding	M. Tarek HAMILA	2015-2017
Mr Mohamed BEN RHOUMA	Lui-même	2015-2017
Mr Farouk BEY	Lui-même	2015-2017
Mme Aoitef JOUIROU	Elle-même	2015-2017
Mme Ghofrane ZITOUNI	Elle-même	2015-2017
Mr Nabil TRIKI	Lui-même	2016-2018
Mr Mehdi CHARFI	Lui-même	2016-2018
Mme Héra HARIZ LOUATI	Elle-même	2016-2018
Actionnaires Minoritaires	M. Mohamed GARBOUJ	2015-2017

4.4.1 REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être membre du Conseil d'Administration. Un salarié de la société peut avoir la qualité d'administrateur.

Ne peuvent être administrateurs les personnes déchues du droit d'administrer ou de gérer une société. Un administrateur doit être doté de la personnalité civile.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être des personnes physiques ou morales.

Une personne physique ne peut être simultanément membre du conseil d'administration de plus de huit sociétés anonymes ayant leur siège social en Tunisie.

Une personne morale est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que si elle était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans, qui se termine par la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui délibérera sur les comptes de l'exercice de l'achèvement du mandat de l'administrateur.

Le renouvellement de cette nomination est possible.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à la législation en vigueur en matière des sociétés commerciales.

4.4.2 FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les fonctions de chaque membre au sein du Conseil sont présentées dans le tableau suivant :

Administrateurs	Fonction dans CELLCOM
M. Mohamed BEN RHOUMA	Président Directeur Général
YKH Holding Représenté par M. Tarek HAMILA	Membre du Conseil d'Administration
M. Farouk BEY	Membre du Conseil d'Administration
Mme. Aoitef JOUIROU	Membre du Conseil d'Administration
Mme. Ghofrane ZITOUNI	Membre du Conseil d'Administration
Mr Nabil TRIKI	Membre du Conseil d'Administration
Mr Mehdi CHARFI	Membre du Conseil d'Administration
Mme Héra HARIZ LOUATI	Membre du Conseil d'Administration
Actionnaires Minoritaires Représentés par M. Mohamed GARBOUJ	Membre du Conseil d'Administration

4.4.3 ROLES DES COMITES SPECIAUX

CELLCOM s'est dotée d'un comité permanent d'audit interne chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par la société,
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires,
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au Conseil d'Administration pour approbation,
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de la société et porté à sa connaissance par les Commissaires aux Comptes ou les auditeurs externes,
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société,
- Proposer la nomination du ou des Commissaires aux Comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Le comité permanent d'audit interne est composé comme suit :

- M. **Farouk BEY**, Membre du Conseil d'Administration
- Mme. **Aoitef JOUIROU**, Membre du Conseil d'Administration
- Mme. **Ghofrane ZITOUNI**, Membre du Conseil d'Administration

4.5 AFFECTATION DES RESULTATS

4.5.1 DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT

Selon les statuts de la société, il sera prélevé, obligatoirement, chaque année, une réserve légale de 5% des bénéfices nets après déduction des déficits reportés. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserves légales et augmenté du report bénéficiaire.

L'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements ont été effectués.

L'Assemblée Générale peut également décider d'affecter les sommes distribuables aux réserves et au résultat reporté, en totalité ou en partie.

Elle peut limiter le blocage ou l'utilisation des bénéfices inscrits dans les comptes.

Elle peut, aussi les utiliser pour investir aux seins de la société.

Les sommes distribuables sont constituées par les bénéfices et les réserves diminuées le cas échéant des montants constitués pour les reports à nouveau ou pour des réserves.

Affectation des bénéfices :

Après l'approbation des états financiers et l'assurance de l'existence de sommes disponibles pour distribution, l'assemblée fixe la part destinée aux actionnaires en termes de dividendes.

Toute distribution de dividendes en contradiction avec les conditions instituées par les présents statuts est considérée comme distribution de dividendes fictifs.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires si les capitaux propres de la société, sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices inférieures au montant du capital, majorés des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.

Attribution des parts des actions :

L'assemblée décide la manière de distribution effective des dividendes et en cas d'absence, c'est le conseil d'administration qui la fixe. Toutefois cette distribution doit se réaliser dans un délai qui ne peut excéder une année à partir de la date de l'assemblée qui l'a décidée.

Le solde est affecté à titre de dividendes distribuables.

La société s'engage à conformer l'article 39 de ses statuts aux dispositions des articles 287 et 206 du Code des Sociétés Commerciales et 17 de la loi 94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier.

Pertes :

Les pertes s'il en existe seront enregistrées, après approbation des états financiers par l'assemblée, dans le compte pertes reportées ou résorbées par les réserves qui existent. Les pertes inscrites aux comptes de pertes reportées seront déduites des bénéfices futurs en priorité jusqu'à leur résorption totale.

Lorsque les fonds propres de la société se trouvent inférieurs à la moitié de son capital social, le conseil d'administration est tenu de convoquer l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour décider l'augmentation du capital et la continuation de l'activité ou la dissolution de la société ou la réduction du capital par résorption des pertes et son augmentation immédiate d'un montant qui permet la continuation de la société.

Dans tous les cas la décision de l'assemblée doit être à cet effet publiée.

Rapport Annuel CELLCOM 2017

4.5.2 TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET DES DIVIDENDES VERSES AU TITRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En TND	Capital	Primes d'émission	Réserves Légales	Résultats Reportés	Modification Comptable	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2013	3 531 296,000	0.000	73 600,000	8 031,554	0,000	1 381 596,167	4 994 523,721
Augmentation de capital décidée par l'AGE du 27/11/2013	930 236,000	5 581 416,000					
Affectation approuvée par l'AGO du 27/06/2014			69 079,808	732 517,199		-1 381 596,167	
Dividendes 2013							579 999.160
Solde au 31/12/2014	4 461 532,000	5 581 416,000	142 679,808	740 548,753	0,000	2 426 059,000	13 352 235,554
Affectation approuvée par l'AGO du 16/06/2015			158 330.000	1 531 575.247		-2 426 059.424	
Dividendes 2014							736 152.780
Solde au 31/12/2015	4 461 532,000	5 581 416.000	301 009.808	2 272 124.000	0.000	3 098 535.905	15 714 617.713
Affectation approuvée par l'AGO du 30/05/2016			268 532.995	1 893 081.190		-3 098 536.905	
Dividendes 2015							936 921.720
Solde au 31/12/2016	4 461 532,000	5 581 416.000	569 542.803	4 165 205.190	0.000	981 714.244	15 759 410.237
Affectation approuvée par l'AGO du 05/07/2017			257 347.000	-425 015.756		-981 714.244	
Dividendes 2016							999 383.000
Solde au 31/12/2017	4 461 532,000	5 581 416.000	826 889.803	3 740 189.434	0.000	-1 205 215.147	13 554 812.090

4.6 CONTROLE DES COMPTES

Dénomination/Raison sociale	CONSEIL AUDIT ET FORMATION CAF SARL Membre de PricewaterhouseCoopers
Représentant légal	M. Abderrahmen FENDRI.
Adresse	Immeuble PwC, Rue du lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac, Tunis – Tunisie.
Numéro de Téléphone	+216 71 160 000
Numéro de Fax	+216 71 861 789
Adresse électronique	abderrahmen.fendri@tn.pwc.com

4.7 CONTROLE INTERNE

CELLCOM, et en respect de son engagement lors de son introduction en Bourse, s'est dotée d'un comité permanent d'audit interne placé sous l'autorité du Conseil d'Administration et composé de trois administrateurs. Le Comité Permanent d'Audit peut inviter à ses réunions tout membre de la direction, le responsable de l'audit interne, les Commissaires aux Comptes et toute autre personne dont la présence est jugée utile. Il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

5

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

5.1	EFFECTIF	35
5.2	INTERESSEMENT DU PERSONNEL	35
5.3	POLITIQUE DE FORMATION	36

4. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

CELLCOM mène une politique de ressources humaines active. La société veille à assurer une cohérence des ressources disponibles tout en adoptant le coût de fonctionnement. La gestion des ressources humaines vise principalement à :

- Augmenter l'attractivité de la société afin d'attirer et de fidéliser les talents,
- Reconnaître et valoriser la diversité et le dynamisme des collaborateurs,
- Accompagner le développement et l'évolution des différents métiers de la société,
- Favoriser la cohésion par le partage de valeurs communes,
- Mettre l'accent sur le management et le développement personnel,
- Stimuler la transversalité, les synergies et la mutualisation des pratiques et des savoir-faire entre les différentes Direction et Services.

5.1 EFFECTIF

L'effectif au sein de CELLCOM est passé de 73 fin 2010 à 127 le 31/12/2017. Le taux de rotation est relativement important dans le Service Après-Vente et les promoteurs de vente, en raison de la particularité de ces fonctions.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif au 31 Décembre	73	82	120	120	137	150	148	127

CELLCOM a mis en place des procédures de recrutement basées sur la définition des profils nécessaires afin de disposer d'employés dont les qualifications et les compétences de base permettent une habilitation immédiate pour l'exécution des tâches liées aux différents postes de l'organisation, en toute sécurité et dans le respect des règles de l'art du métier.

5.2 INTERESSEMENT DU PERSONNEL

La société est régie par la convention collective sectorielle de l'électricité et l'électronique. Ainsi, les niveaux de rémunération sont déterminés selon la grille fixée par ladite convention.

L'ensemble du personnel jouit d'une couverture sociale conforme aux dispositions du code de travail, de primes de mariage, de naissance et d'Aïd El Kebir. Les cadres et la plupart des employés bénéficient, de plus, d'une assurance groupe.

Pour les rémunérations spécifiques à chaque poste, les commerciaux ont une prime trimestrielle sur les quantités vendues, alors que les techniciens ont une prime tous les quatre mois sur les quantités réparées. Les gestionnaires ont une prime de bilan annuelle. En outre, les chefs de département et les directeurs ont droit à une voiture de fonction.

5.3 POLITIQUE DE FORMATION

Soucieuse de perfectionner les compétences et d'améliorer la productivité de son personnel, CELLCOM a poursuivi courant 2017 sa politique de formation répondant à la fois aux besoins des collaborateurs et leurs perspectives de carrières.

Les actions de formation engagées découlent :

- D'un plan de formation défini et élaboré en amont par la Direction Générale qui prévoit des cycles de formations axés sur des thèmes adaptés,
- Des demandes individuelles de formation qui sont étudiées par la Direction de la société.

6

TITRE CELLCOM EN BOURSE

5. TITRE CELLCOM EN BOURSE



Source : ilboursa.com

Au cours de l'année 2017, le titre CELLCOM a réalisé un pic le **09/01/2017** avec un cours de **6.750 TND**.

Le cours de bourse de CELLCOM a évolué dans une fourchette de **[1.440 ; 2.440]** au cours du premier semestre de l'année 2018. Le plus haut cours a été enregistré le **12/03/2018**. Le cours le plus bas depuis son introduction en bourse a été enregistré le 09 et le 20 Février 2018.

D'autre part, le nombre de transactions effectuées sur le titre CELLCOM a réalisé un pic égal à **20 892** de titres traités le **09/03/2018**.

ANNEXES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société « CELLCOM SA »

Rapports du Commissaire Aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2017



Rapport Général



Tunis, le 3 juillet 2018

Messieurs les actionnaires
de la société **CELLCOM SA**
23, rue de l'Artisanat Charguia II - Tunis

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **CELLCOM SA** » joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 13.554.812 DT y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 1.205.215 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **CELLCOM SA** » au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Conseil Audit Formation C.A.F, Société d'expertise comptable

Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy Les berges du Lac 1053 Tunis - Tunisie.

Téléphone : + 216 (0) 71 160 000 / 71 862 156 / 71 963 900, Fax: +216 (0) 71 861 789, www.pwc.com

Société à responsabilité limitée au capital DT 18 000 RC B18895 1997 Id Fisc- 024 410 T
Inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié :

L'évaluation des titres de participation figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 520.813 dinars tunisiens constitue un point clé d'audit et ce, en raison du degré élevé de jugement requis par la direction pour apprécier la valeur d'usage des titres à la date de clôture.

Ce poste correspond aux participations dans les sociétés « Cellcom Côte d'Ivoire », « Cellcom Distribution », « Cellcom Retail », « Cellcom International » et « Cellcom Maroc », filiales de « CELLCOM SA ». Ces dernières sont comptabilisées à leurs dates d'entrée aux coûts d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur d'usage.

La valeur d'usage est appréciée par la direction sur la base de la valeur des capitaux propres des entités concernées à la clôture de la période.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans le choix des critères à considérer selon la participation concernée, qui peuvent correspondre, selon le cas, à des éléments historiques pour certaines filiales, ou à des éléments prévisionnels pour d'autres (perspectives de rentabilité et conjoncture économique).

Lorsque la valeur d'usage est en deçà de la valeur comptable, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée à hauteur de la différence.

Notre réponse :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à rapprocher la valeur des titres à leur quote-part de capitaux propres puis à apprécier pour ceux dont la valeur comptable est sensiblement inférieure à la valeur des capitaux propres détenus, que :

- L'évaluation effectuée par la société ainsi que le choix des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes sont fondés sur une justification appropriée ;
- Les données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation sont cohérentes avec les données source des entités,
- Toute dépréciation éventuelle a été bien reflétée au niveau des états financiers.

Observations

Nous attirons votre attention sur la note VIII aux états financiers.

En effet, la société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total 494.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société « CELLCOM SA » rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée, au 31 décembre 2017, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

En vue de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle constatées, des pénalités de retard de recouvrement et des frais de poursuite dont le montant total s'élève à 123.531 dinars tunisiens, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016, la société a payé, au cours de l'exercice 2017, la totalité du principal de la créance, soit 280.332 dinars tunisiens.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de première instance de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 ne peut être appréciée.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de cette question.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit est remis à la Direction Générale et aux organes de gouvernance de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

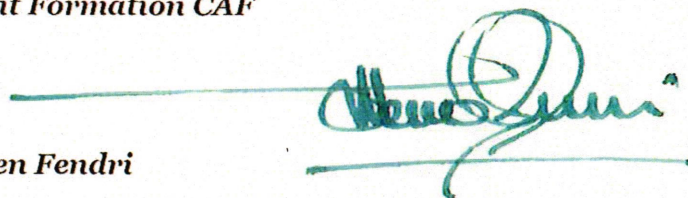
En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri



Rapport Spécial



Tunis, le 3 juillet 2018

Messieurs les actionnaires
de la société « **CELLCOM SA** »
23, rue de l'Artisanat Charguia II - Tunis

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2017 et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

B. Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- La société « Y.K.H. Immobilière » a mis à la disposition de CELLCOM SA un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City », à la Soukra, moyennant un loyer annuel HT de 58.400 DT. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2017 s'élève à 58.400 DT.

Conseil Audit Formation C.A.F, Société d'expertise comptable

Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy Les berges du Lac 1053 Tunis - Tunisie.

Téléphone : +216 (0) 71 160 000 / 71 862 156 / 71 963 900, Fax: +216 (0) 71 861 789, www.pwc.com

Société à responsabilité limitée au capital DT 18 000 RC B18895 1997. Id Fisc- 024 410 T
Inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie

- Les loyers HT, constatés en charge de la période, relatifs à la convention de location conclue entre votre société et la société « KASSO SA » portant sur un bail à usage administratif notamment le siège social, s'élèvent à 93.008 DT.
- En vertu de la convention conclue en 2015 avec la société « ALATABA Immobilière SARL » cette dernière a mis à la disposition de votre société un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'un air de stationnement sis à la Charguia II. Le loyer annuel HT au titre de l'exercice 2017 s'élève à 45.000 DT.
- Votre société a mis à la disposition de la société « Cellcom Distribution » une partie de son siège social moyennant un loyer annuel HT de 12.000 DT. Le loyer HT facturé par votre société au titre de l'exercice 2017 s'élève à 12.000 DT.
- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en janvier 2003 entre votre société et la société « Y.K.H. Consulting » s'élèvent à 234.144 DT en 2017.
- Les frais de gestion facturés par votre société à « Cellcom Retail » au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à 8.000 DT.
- La société « Cellcom Retail » a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom pour un montant de 5 KDT.

Par ailleurs, certaines opérations courantes de vente de téléphones et accessoires téléphoniques ont été réalisées au cours de l'exercice entre votre société et ses parties liées et ce, dans des conditions normales.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

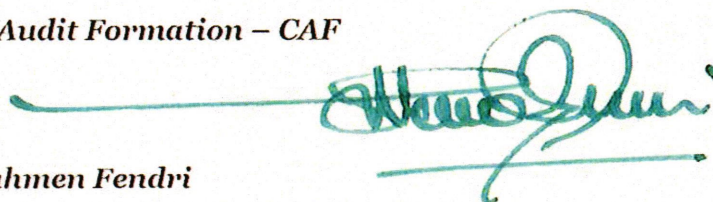
Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du Code des Sociétés Commerciales sont définis comme suit :

- Au cours de l'exercice 2017, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 215.855 DT. Outre cette rémunération, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Il n'y a pas eu allocation de jetons de présence aux administrateurs de la société durant l'exercice 2017.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Conseil Audit Formation – CAF

Abderrahmen Fendri



Etats financiers

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	IV.1	366 274	362 274
Moins : amortissements		<u>(264 435)</u>	<u>(193 658)</u>
		101 839	168 616
Immobilisations corporelles	IV.1	1 827 690	1 796 736
Moins : amortissements		<u>(1 307 559)</u>	<u>(1 153 666)</u>
		520 131	643 070
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	IV.1	887 646	887 646
Moins : amortissements		<u>(826 395)</u>	<u>(719 190)</u>
		61 251	168 456
Immobilisations en cours	IV.1	22 000	-
Immobilisations financières	IV.2	1 127 611	903 996
Moins : Provisions		<u>(317 116)</u>	<u>(6 290)</u>
		810 495	897 706
Total des actifs immobilisés		1 515 716	1 877 848
Total des actifs non courants		<u>1 515 716</u>	<u>1 877 848</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		6 397 674	10 252 590
Provisions pour dépréciation	IV.3	<u>(908 359)</u>	<u>(808 359)</u>
		5 489 315	9 444 231
Clients et comptes rattachés		19 828 888	23 226 773
Provisions pour dépréciation	IV.4	<u>(4 348 605)</u>	<u>(3 594 942)</u>
		15 480 283	19 631 831
Autres actifs courants		6 285 007	4 765 103
Provisions pour dépréciation	IV.5	<u>(935 114)</u>	<u>(1 003 763)</u>
		5 349 893	3 761 340
Liquidités et équivalents de liquidités		5 156 877	3 908 564
Provisions / dép. des liquidités et équiv. de liquidités	IV.6	<u>(3 876)</u>	<u>(3 876)</u>
		5 153 001	3 904 688
Total des actifs courants		<u>31 472 492</u>	<u>36 742 090</u>
Total des actifs		<u>32 988 208</u>	<u>38 619 938</u>

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	569 543
Autres réserves		150 000	-
Résultats reportés		3 740 189	4 165 205
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat	IV.7	14 760 027	14 777 696
Résultat de l'exercice		(1 205 215)	981 714
Total des capitaux propres avant affectation	IV.7	<u>13 554 812</u>	<u>15 759 410</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		8 644	58 192
Provisions pour risques et charges		410 329	343 488
Total des passifs non courants	IV.8	418 973	401 680
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	4 767 114	12 944 753
Autres passifs courants	IV.10	2 245 742	1 626 336
Concours bancaires	IV.11	12 001 567	7 887 759
Total des passifs courants		19 014 423	22 458 848
Total des passifs		<u>19 433 396</u>	<u>22 860 528</u>
Total des capitaux propres et des passifs		<u>32 988 208</u>	<u>38 619 938</u>

Etat de Résultat
Exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Etat de résultat</u>	<u>Notes</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	35 773 043	45 290 631
Total produits d'exploitation		35 773 043	45 290 631
Charges d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues	V.2	(28 153 693)	(35 440 889)
Charges de personnel	V.3	(2 825 090)	(2 777 303)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.4	(1 494 560)	(1 227 640)
Autres charges d'exploitation	V.5	(2 911 205)	(3 308 241)
Total charges d'exploitation		(35 384 548)	(42 754 073)
Résultat d'exploitation		388 495	2 536 558
Charges Financières Nettes	V.6	(1 665 369)	(1 122 022)
Produits de Placement		32 671	85 456
Autres Gains Ordinaires	V.7	132 517	70 728
Autres Pertes Ordinaires		(9 483)	(3 497)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 121 169)	1 567 223
Impôt sur les sociétés	V.8	(84 046)	(425 825)
Résultat net de l'exercice		(1 205 215)	1 141 398
Eléments extraordinaires		-	(159 684)
Résultat net de l'exercice	V.9	(1 205 215)	981 714

Etat des Flux de Trésorerie
Exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>État des flux de trésorerie</u>	<u>Notes</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de la période		(1 205 215)	981 714
Dotation aux amortissements et provisions		1 494 560	1 227 640
Plus-value sur cessions d'immobilisations		(42 600)	(42 960)
Variation des :			
- Stocks		3 854 916	(4 935 488)
- Créances clients		3 397 885	127 596
- Autres actifs courants		(1 519 904)	(1 480 785)
- Fournisseurs et comptes rattachés & Autres passifs courants		(7 558 233)	3 358 444
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</u>	<u>VI.1</u>	<u>(1 578 591)</u>	<u>(763 839)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corp. Et incorp.		(56 958)	(449 257)
Encaissement pour cession des immobilisations corp. Et incorp.		42 600	42 960
Décaissements de cautions		(223 615)	(305 066)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	<u>VI.2</u>	<u>(237 973)</u>	<u>(711 363)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distribution		(999 383)	(936 922)
Remboursements d'emprunts (Principal)		(110 635)	(120 023)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>	<u>VI.3</u>	<u>(1 110 018)</u>	<u>(1 056 945)</u>
Variation de trésorerie		(2 926 582)	(2 532 147)
Trésorerie au début de période		(3 868 560)	(1 336 413)
Trésorerie à la fin de la période	<u>VI.4</u>	<u>(6 795 142)</u>	<u>(3 868 560)</u>

Notes aux Etats financiers

I. Présentation de la Société

La société CELLCOM SA a été créée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en décembre 1997. Elle a pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférant à la télécommunication. En novembre 2012, l'objet social a été étendu à la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévisions, des récepteurs et des paraboles. La société a été transformée en une société anonyme en décembre 2012. La société est devenue cotée à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis en janvier 2014.

II. Référentiel comptable

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêt des comptes est le 31 décembre. L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La comptabilité de la société CELLCOM SA est tenue sur micro-ordinateur au siège social de la société

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Le journal caisse
- Le journal de banques
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

IV. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 705.221 DT et se détaillent comme suit :

En DT	VB au 31 Déc. 2016	Acquisitions	Cessions	VB au 31 Déc. 2017	Taux d'amort.	Amort. Cumulés au 31 Déc. 2016	Dotations de la période	Amort. Des immo. Cédées	Amort. Cumulés au 31 Déc. 2017	VCN au 31 Déc. 2017
Logiciels	362 274	4 000	-	366 274	33%	193 658	70 777	-	264 435	101 839
Immobilisations incorporelles	362 274	4 000	-	366 274		193 658	70 777	-	264 435	101 839
Matériel & outillage	136 003	1 358	-	137 361	15%	118 410	5 048	-	123 458	13 903
Agen. Aménagements & Installations	1 105 580	24 906	-	1 130 486	10% / 33%	586 884	111 828	-	698 712	431 774
Matériel de Transport	96 321	-	(4)	96 317	20%	53 220	14 600	(4)	67 816	28 501
Equipement de bureau	168 484	3 580	-	172 064	20% / 10%	132 599	5 975	-	138 574	33 490
Matériel informatique	290 348	1 114	-	291 462	33%	262 553	16 446	-	278 999	12 463
Matériel de Transport à statut juridique particulier	887 646	-	-	887 646	33%	719 190	107 205	-	826 395	61 251
Immobilisations corporelles	2 684 382	30 958	(4)	2 715 336		1 872 856	261 102	(4)	2 133 954	581 382
Immobilisations en cours	-	22 000	-	22 000		-	-	-	-	22 000
Total	3 046 656	56 958	(4)	3 103 610		2 066 514	331 879	(4)	2 398 389	705 221

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières brutes totalisent, au 31 décembre 2017, la somme de 1.127.611 DT et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Dépôts et cautionnements	295 972	72 357
Titres de participation	831 639	831 639
Total	1 127 611	903 996

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

<i>En DT</i>	<i>Montant</i>	<i>Provision</i>	<i>Montant net</i>
CELLCOM RETAIL	28 000	-	28 000
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM CI	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	-	149 999
CELLCOM Distribution	99 000	-	99 000
Total	831 639	(310 826)	520 813

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent au 31 décembre 2017 la somme 5.489.315 DT de contre 9.444.231 DT au 31 décembre 2016.

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Téléphonie GSM	1 772 763	3 783 094
Stock SAV	3 051 046	3 279 163
Stock en transit	866 029	2 251 951
Hi-Line et accessoires	444 010	571 046
Accessoires informatiques	18 030	17 716
Electroménagers	5 790	76 639
Tablettes	3 688	50 513
Stocks divers	236 318	222 468
Total	6 397 674	10 252 590
Provisions pour dépréciation	(908 359)	(808 359)
Stocks nets	5 489 315	9 444 231

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients totalisent au 31 décembre 2017 un solde net de 15.480.283 DT qui se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Clients ordinaires	13 320 419	17 232 629
Traites impayées	525 776	249 961
Chèques impayés	2 477 096	2 193 707
Clients douteux	1 801 039	1 206 755
Effets à recevoir	1 704 558	2 341 184
Clients échange	-	2 537
Créances brutes	19 828 888	23 226 773
Provisions pour dépréciation des créances	(1 801 039)	(1 206 815)
Provisions pour dépréciation des chèques et effets	(2 547 566)	(2 388 127)
Provisions pour dépréciation des créances	(4 348 605)	(3 594 942)
Total	15 480 283	19 631 831

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 5.349.893 DT au 31 décembre 2017 contre 3.761.340 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Charges constatées d'avance	79 790	93 640
Comptes transitoires	620 947	666 392
Débiteurs divers	4 272 586	2 967 451
Etats, Impôts et taxes	1 296 664	1 008 528
Fournisseurs, Avances et acomptes	4 446	4 446
Prêts au personnel	10 574	24 646
Total	6 285 007	4 765 103
Provision pour dépréciation	(935 114)	(1 003 763)
Total net	5 349 893	3 761 340

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 5.153.001 DT au 31 décembre 2017 contre 3.904.688 DT 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Virements en instance	1 329 042	423 818
Effets et chèques à l'encaissement	121 351	214 762
BH	534 518	1 221 118
Amen Bank	43 310	346 512
C.C.P.	24 605	48
Tunisie Factoring	402 190	45 765
Caisse commerciale	-	72 662
Caisse courante	21 292	11 232
Cession de créances professionnelles	2 680 398	1 572 647
Chèques et virements à payer	171	-
Total	5 156 877	3 908 564
Provision sur effets à l'encaissement	(3 876)	(3 876)
Total net	5 153 001	3 904 688

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

En DT	Capital	Primes d'émission	Réserves légal	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2014	4 461 532	5 581 416	142 680	740 549	-	2 426 059	13 352 236
Affectation approuvée par l'AGO du 16 Juin 2015			158 330	2 267 729		(2 426 059)	-
Dividendes de 2014				(736 154)			(736 154)
Résultat de l'exercice						3 098 536	3 098 536
Solde au 31/12/2015	4 461 532	5 581 416	301 010	2 272 124	-	3 098 536	15 714 618
Affectation approuvée par l'AGO du 30 Juin 2016			268 533	2 830 003		(3 098 536)	-
Dividendes de 2015				(936 922)			(936 922)
Résultat de l'exercice						981 714	981 714
Solde au 31/12/2016	4 461 532	5 581 416	569 543	4 165 205	-	981 714	15 759 410
Affectation approuvée par l'AGO du 5 Juillet 2017			257 347	574 367	150 000	(981 714)	-
Dividendes de 2016				(999 383)			(999 383)
Résultat de l'exercice						(1 205 215)	(1 205 215)
Solde au 31/12/2017	4 461 532	5 581 416	826 890	3 740 189	150 000	(1 205 215)	13 554 812

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2017, un montant de 418.973 DT contre 401.680 DT au 31 décembre 2016. Elle se détaille comme suit :

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts	8 644	58 192
Provisions pour risques et charges	410 329	343 488
Total	418 973	401 680

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2017 un montant de 4.767.114 DT. Elles se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs locaux	546 566	2 144 345
Fournisseurs étrangers	4 220 548	10 800 408
Total	4 767 114	12 944 753

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2017, un solde de 2.245.742 DT se détaillant comme suit:

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Assurance groupe	11 093	2 965
Autres débiteurs divers	204 450	194 814
Avances clients	3 463	3 463
Charges à payer	368 811	398 872
Dettes envers le personnel	337 620	356 215
Dettes Fiscales	892 245	267 065
Dettes sociales	170 502	144 069
Produits constatés d'avance	63 913	65 228
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Total	2 245 742	1 626 336

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 12.001.567 au 31 décembre 2017. Elle se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Crédit de financement en devises	5 701 365	3 867 404
Banque de l'Habitat	1 746 846	2 308 932
Chèques et virements à payer	3 225 403	27 487
Echéances à moins d'un an Hannibal Lease	49 548	110 635
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 276 730	1 572 647
Attijari bank	1 675	654
Total	12 001 567	7 887 759

V. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la somme de 35.773.043 DT contre 45.290.631 DT en 2016. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2 017</i>	<i>2 016</i>
Chiffre d'affaires brut	35 836 956	45 355 859
Ristournes à accorder nettes des reprises	(63 913)	(65 228)
Total	35 773 043	45 290 631

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 28.153.693 DT en 2017, et se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2 017</i>	<i>2 016</i>
Achats de marchandises	23 912 348	34 696 179
Frais sur achats de marchandises	2 041 851	4 453 765
RRR obtenus	(269 500)	-
Variation de stocks de marchandises	2 468 994	(3 709 055)
Total	28 153 693	35 440 889

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2.825.090 DT en 2017 contre 2.777.303 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2 017</i>	<i>2 016</i>
Rémunérations brutes	2 325 578	2 280 517
Cotisations sociales	386 035	391 165
Assurance groupe	113 477	105 621
Total	2 825 090	2 777 303

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent, 1.494.560 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2 017</i>	<i>2 016</i>
Dotations aux amortissements	331 879	319 109
Dotations aux prov. pour dép. des créances	915 823	986 285
Dotations aux prov. pour dép. des titres de participations	310 826	-
Dotations aux provisions stocks	100 000	-
Dotations pour risques et charges	66 841	88 148
Reprises sur provisions pour dép. des créances	(162 160)	(165 902)
Reprises sur provisions sur fournisseurs débiteurs	(68 649)	-
Total	1 494 560	1 227 640

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent en 2017 la somme de 2.911.205 DT. Elles se composent de :

<i>En DT</i>	<i>2 017</i>	<i>2 016</i>
Achats non stockés	228 616	220 814
Assurances	81 115	81 792
Autres services extérieurs	38 194	38 864
Déplacements Missions Réceptions	116 828	149 893
Entretien et réparation	92 641	82 962
Etudes, documentations et formations	47 305	39 771
Frais bancaires	175 923	312 343
Frais de télécommunication	78 893	69 571
Honoraires et commissions	330 334	348 492
Impôts et taxes	204 500	197 512
Jetons de présence	-	37 500
Locations	378 551	319 659
Frais de Marketing	1 118 914	1 390 037
Pertes ordinaires	19 112	7 757
Sous-traitance	2 169	1 978
Transfert de charges	(44 949)	(30 540)
Transport	43 059	39 836
Total	2 911 205	3 308 241

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1.665.369 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2 017</i>	<i>2 016</i>
Différences de change nettes	1 054 769	743 285
Agios débiteurs	224 216	265 668
Intérêts bancaires sur opérations de financement	298 045	41 026
Intérêts Tunisie Factoring	35 235	40 365
Intérêts d'escompte et encaissements effets	42 868	12 375
Intérêts Hannibal Lease	10 236	19 303
Total	1 665 369	1 122 022

7. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 132.517 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2 017</i>	<i>2 016</i>
Autres gains ordinaires	61 250	-
Gains nets sur cessions d'immobilisations	42 600	42 960
Différences de règlement	10	30
Ristourne TFP	28 657	27 738
Total	132 517	70 728

8. Impôt sur les sociétés

Le tableau de détermination de l'impôt sur les sociétés se détaille comme suit :

	2017
Résultat net après modifications comptables	(1 205 215)
I- Réintégrations	1 498 101
* Impôt sur les sociétés	84 046
* Charges non déductibles congés payés	15 776
* Pénalités et amendes non déductibles	4 790
* Provisions non déductibles immobilisations financières	310 826
* Provisions non déductibles stocks	100 000
* Provisions non déductibles clients	638 531
* Provisions non déductibles chèques impayés	277 291
* Provisions pour risque et charges	66 841
II- Déductions	<162 159>
* Reprise sur provision clients	<162 159>
Résultat fiscal	130 727
Résultat fiscal imposable (assiette de l'impôt sur les sociétés)	130 727
Impôts sur les sociétés au taux de droit commun (20%)	26 145
Minimum d'impôt sur le chiffre d'affaires (0,1% * CA export + 0,2% CA local)	84 046
Impôts sur les sociétés dû (Max entre IS taux droit commun et min. impôt / CA)	84 046
* Crédit d'impôt sur les sociétés	812 794
* Retenues à la source opérées par les tiers	565 740
* Avances IS sur importations	1 543
Impôt sur les sociétés (Crédit + ou à payer -)	1 296 031

9. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est négatif de 0,270 DT contre un résultat par action positif de 0,220 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2 017</i>	<i>2 016</i>	<i>Variation</i>
Résultat net	(1 205 215)	981 714	(2 186 929)
Nombre moyen pondéré d'actions	4 461 532	4 461 532	-
Résultat par action	(0,270)	0,220	(0,490)

VI. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2017, un flux négatif de 1.578.591 DT contre un flux négatif de 763.839 DT en 2016.

Le détail des principales variations est le suivant :

Dotation aux amortissements et aux provisions

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2017
Dotation aux amortissements	331 879
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	915 823
Dotations aux provisions pour dép. des titres de participations	310 826
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	100 000
Dotations pour risques et charges	66 841
Reprise sur provisions pour dépréciation avances fournisseurs	(68 649)
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	(162 160)
Total	(1 494 560)

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	2017
Variation des comptes de fournisseurs	(8 177 639)
Variation des comptes d'autres passifs	619 406
Total	(7 558 233)

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2017, la somme négative de 237.973 DT contre une somme négative de 711.363 DT en 2016.

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2017
Variation des immobilisations incorporelles	(4 000)
Variation des immobilisations corporelles	(30 954)
Variation des immobilisations en cours	(22 000)
Régularisation valeur brute / cession	(4)
Total	(56 958)

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières

Il s'agit essentiellement du paiement du reliquat du principal de la taxation d'office pour 224 265 DT et ce afin de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016. A noter que la première tranche du principal de la taxation d'office a été payée en 2016 pour 56 067 DT.

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2017 un flux négatif de 1.110.018 DT, contre un flux négatif de 1.056.945 DT en 2016.

Dividendes et autres distributions

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :

	2017
Dividendes 2016 distribués en 2017	(999 383)
Total	(999 383)

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 110.635 DT correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2017 est négative de **6.795.142** DT et se détaille comme suit :

	2017
Liquidités et équivalents de liquidités	5 156 877
Concours bancaires et autres passifs financiers	(11 952 019)
Total net	(6 795 142)

VII. Notes sur les parties liées

1. Identification des parties liées :

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Le Président Directeur Général

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Les administrateurs

- La société Y.K.H Holding
- Monsieurr Mohamed Ben Rhouma
- Monsieur Farouk Bey
- Madame Aouatef Jouirou
- Madame Ghofrane Zitouni
- Monsieur Mohamed Garbouj
- Monsieur Nabil Triki

- Les sociétés du groupe HAMILA en Tunisie à savoir

- La société KASSO SA
- La société YKH Consulting
- La société YKH Immobilière
- La société HIT Production
- La société Al Ataba Immobilière
- La société Cellcom Retail
- La Société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- La société YKH Holding
- La société CELLCOM Maroc
- La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- La société CELLCOM International
- La société CELLCOM Distribution

2. Transactions et soldes avec les parties liées

Transactions avec les sociétés « Cellcom Distribution »

- La société CELLCOM SA a mis à la disposition de « Cellcom Distribution » un espace au niveau du siège social à Charguia II moyennant un loyer annuel de 12.000 DT hors taxes à compter du 01 janvier 2017.

Transactions avec la société « Y.K.H Immobilière »

- La société « Y.K.H Immobilière » a mis à la disposition de « Cellcom SA » un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City » à la Soukra à compter du 01 octobre 2016. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2017 s'élève à 58.400 DT hors taxes. Le solde du compte fournisseur « Y.K.H Immobilière » au 31 décembre 2017 est nul.

Transactions avec la société « Y.K.H Consulting »

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par « Cellcom SA » en janvier 2003 avec la société « Y.K.H Consulting ». Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2017, à 234.144 DT hors taxes. Le solde du compte fournisseur « Y.K.H Consulting » au 31 décembre 2017 est débiteur de 560 DT.

Transactions avec la société « KASSO SA »

- La convention de location auprès de la société « KASSO SA » du local utilisé par « Cellcom SA » à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2017 s'élève à 93.008 DT hors taxes.

Transactions avec la société Al Ataba

- La société « Al Ataba Immobilière SARL » a mis à la disposition de « Cellcom SA » un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'un air de stationnement sis à la Charguia II depuis le 01 juillet 2015. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2017 s'élève à 45.000 DT hors taxes.

Transactions avec la société Hamila pour le Commerce et l'Industrie « SHCI »

- Le solde du compte de « SHCI » au 31 décembre 2017 est créditeur de 600 DT.

Transactions avec la société « Cellcom Retail »

- En 2017, les frais de gestion facturés par CELLCOM SA à Cellcom Retail se sont élevés à 8.000 DT. Le solde du compte client de « Cellcom Retail » s'élève à 179.357 DT au 31 décembre 2017.
- La société « Cellcom Retail » a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom à la société « Cellcom SA » pour un montant de 5 KDT. Le solde du compte fournisseur « Cellcom Retail » est nul au 31 décembre 2017.

Transactions courantes avec les parties liées

- Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2017 entre la société « Cellcom SA » et les parties liées et ce, dans des conditions normales. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie Liée	Montant
SHCI	2 024
TARAK YASSINE HAMILA	5 671
YKH Consulting	864
YKH HOLDING	676
YKH RETAIL	645
HIT PRODUCTION	220
Cellcom Retail	314 129
Cellcom Côte d'Ivoire	265 972
YKH IMMOBILIERE	215
Total	590 416

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du Code des Sociétés Commerciales sont définis comme suit :

- Au cours de l'exercice 2017, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 215.855 DT. Outre cette rémunération, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Il n'y a pas eu allocation de jetons de présence aux administrateurs de la société durant l'exercice 2017.

VIII. Vérification de la situation fiscale de la société

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

Impôts et taxes	Période
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 DT dont un principal de 369.233 DT et des pénalités de retard de 125.016 DT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société « Cellcom SA » rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points. La provision constatée au 31 décembre 2017 s'élève à un montant de 114.340 DT.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 DT dont 95.215 DT de pénalités de retard.

En vue de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle constatées, des pénalités de retard de recouvrement et des frais de poursuite dont le montant total s'élève à 123.531 DT, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016, la société a payé, au cours de l'exercice 2017, la totalité du principal de la créance, soit 280.332 DT.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de première instance de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 ne peut être appréciée.

IX. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société « Cellcom SA » a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- La société a consenti des cautions pour un montant de 156.782 DT au 31 décembre 2017.
- La société a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 9.471.821 DT au 31 décembre 2017.
- Le total des escomptes commerciaux est de 1.252.566 DT au 31 décembre 2017.

Engagements reçus

Le total des engagements hors bilan reçus par la société « Cellcom SA » s'élève au 31 décembre 2017 à 892.923 DT.

X. Soldes intermédiaires de Gestion

Produits		Charges		Soldes	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	35 773 043	Coût d'achat des marchandises vendues	28 153 693	Marge commerciale	7 619 350	9 849 742
Marge commerciale	7 619 350	Autres charges externes	2 706 705			
Total	7 619 350	Total	2 706 705	Valeur ajoutée brute	4 912 645	6 739 013
Valeur ajoutée brute	4 912 645	Impôts et taxes	204 500			
		Charges de personnel	2 825 090			
Total	4 912 645	Total	3 029 590	Excédent brut d'exploitation	1 883 055	3 764 198
Excédent brut d'exploitation	1 883 055					
Autres gains	132 517	Autres pertes	9 483			
Autres Produits	32 671	Charges financières	1 665 369			
Reprise sur provisions	230 809	Dotations aux amortissements et provisions	1 725 369			
		Impôts sur les sociétés	84 046			
		Contribution conjoncturelle	-			
Total	2 279 052	Total	3 484 267	Résultat net	(1 205 215)	981 714

Groupe « CELLCOM SA »

**Rapport du Commissaire Aux Comptes
sur les Etats Financiers Consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017



Rapport d'audit



Tunis, le 12 juillet 2018

Messieurs les actionnaires
de la société **CELLCOM SA**
23, rue de l'Artisanat Charguia II - Tunis

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « CELLCOM SA » joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 13.355.114 DT y compris le résultat déficitaire de l'exercice (part du Groupe) s'élevant à 1.339.736 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe « CELLCOM SA » au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Conseil Audit Formation C.A.F, Société d'expertise comptable
Immeuble PwC Rue du lac d'Annecy Les berges du Lac 1053 Tunis - Tunisie.
Téléphone : + 216 (0) 71 160 000 / 71 862 156 / 71 963 900, Fax: +216 (0) 71 861 789, www.pwc.com

Société à responsabilité limitée au capital DT 18 000 RC B18895 1997. Id.Fisc- 024 410 T
Inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport sur les états financiers consolidés.

Observations

Nous attirons votre attention sur la note IX aux états financiers consolidés.

En effet, la société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société « CELLCOM SA » rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée, au 31 décembre 2017, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 dinars tunisiens dont 95.215 dinars tunisiens de pénalités de retard.

En vue de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle constatées, des pénalités de retard de recouvrement et des frais de poursuite dont le montant total s'élève à 123.531 dinars tunisiens, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016, la société a payé, au cours de l'exercice 2017, la totalité du principal de la créance, soit 280.332 dinars tunisiens.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de première instance de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 ne peut être appréciée.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de cette question.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer

sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri

Etats Financiers Consolidés

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2017	2016
Actifs			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	V.1	366 274	518 479
Moins : Amortissements		<u><264 435></u>	<u><193 658></u>
		101 839	324 821
Immobilisations corporelles	V.1	1 912 394	2 016 978
Moins : Amortissements		<u><1 332 361></u>	<u><1 181 722></u>
		580 033	835 256
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	V.1	887 646	887 646
Moins : Amortissements		<u><826 395></u>	<u>< 719 190></u>
		61 251	168 456
Immobilisations financières	V.2	446 972	351 436
Moins : Provisions		<u><6 290></u>	<u><6 290></u>
		440 682	345 146
Total des actifs immobilisés		1 183 805	1 673 679
Total des actifs non courants		<u>1 183 805</u>	<u>1 673 679</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks		8 411 844	10 870 655
Provisions pour dépréciation	V.3	<u>< 908 359></u>	<u>< 808 359></u>
		7 503 485	10 062 296
Clients et comptes rattachés		19 177 181	22 633 438
Provisions pour dépréciation	V.4	<u><4 381 041></u>	<u>< 3 606 334></u>
		14 796 140	19 027 104
Autres actifs courants		7 070 016	4 876 933
Provisions pour dépréciation	V.5	<u><935 114></u>	<u><1 003 763></u>
		6 134 902	3 873 170
Liquidités et équivalents de liquidités		5 801 977	4 263 183
Provisions	V.6	<u>< 3 876></u>	<u><3 876></u>
		5 798 101	4 259 307
Total des actifs courants		34 232 628	37 221 877
Total des actifs		<u>35 416 433</u>	<u>38 895 556</u>

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2017	2016
<u>Capitaux propres et passifs</u>			
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées (part du groupe)		10 233 318	10 441 931
Résultat de l'exercice (part du groupe)		<1 339 736>	704 985
Total des capitaux propres du groupe	V.7	13 355 114	15 608 448
Intérêts des minoritaires dans les résultats reportés		229 966	333 339
Intérêts des minoritaires dans le résultat		1 911	<83 796>
Total des capitaux propres consolidés	V.7	13 586 991	15 857 991
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		8 642	113 761
Provisions pour risques et charges		410 329	343 488
Total des passifs non courants	V.8	418 971	457 249
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.9	5 635 526	12 970 931
Autres passifs courants	V.10	2 379 584	1 721 436
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.11	13 395 361	7 887 949
Total des passifs courants		21 410 471	22 580 316
Total des passifs		21 829 442	23 037 565
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>35 416 433</u>	<u>38 895 556</u>

ETAT DE RESULTAT
Pour l'Exercice clos au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation			
Revenus	VI.1	35 936 988	45 181 104
Total des produits d'exploitation		35 936 988	45 181 104
Charges d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues	VI.2	<28 226 505>	<35 016 867>
Charges de personnel	VI.3	<2 968 290>	<2 928 850>
Dotation aux amortissements et provisions	VI.4	<1 227 760>	< 1 246 036>
Autres charges d'exploitation	VI.5	<3 233 472>	< 3 725 068>
Total charges d'exploitation		<35 656 027>	<42 916 821>
Résultat d'exploitation		<u>280 961</u>	<u>2 264 283</u>
Charges financières nettes	VI.6	<1 695 738>	< 1 122 206>
Produits de placements		32 671	7 669
Autres gains ordinaires		142 896	73 767
Autres pertes ordinaires		<10 641>	<3 616>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u><1 249 851></u>	<u>1 219 897</u>
Impôts sur les sociétés	VI.7	<87 974>	<435 978>
Résultat des activités ordinaires après impôt		<u><1 337 825></u>	<u>783 919</u>
Eléments extraordinaires		-	<162 730>
Résultat net de l'exercice		<u><1 337 825></u>	<u>621 189</u>
• Résultat du groupe		<1 339 736>	704 985
• Intérêts minoritaires		1 911	<83 796>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'Exercice clos au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		<1 337 825>	621 189
Ajustement pour :			
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 227 760	1 246 426
Variation des stocks		2 458 811	<5 400 618>
Variation des créances		3 456 257	558 682
Variation des autres actifs		<2 193 083>	<1 539 127>
Variation des fournisseurs et autres passifs		<6 677 257>	3 422 570
Plus-Value de Cession		<52 110>	<42 960>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	VII.1	<3 117 447>	<1 133 838>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corp. et incorporelles		<64 011>	<803 158>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		448 836	42 960
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières (*)		<322 615>	<236 146>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		34 577	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement (*)	VII.2	96 787	<996 344>
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions (*)		<1 000>	1 000
Dividendes et autres distributions		<999 383>	<970 259>
Encaissements provenant des emprunts		-	55 570
Remboursements d'emprunts		<110 635>	<120 023>
Flux de trésorerie affectés aux activités de Financement (*)	VII.3	<1 111 018>	<1 033 712>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	VII.4	65 208	80 339
Variation de trésorerie (*)		<4 066 470>	<3 083 555>
Trésorerie début de l'exercice		<3 414 131>	<330 576>
Trésorerie fin de l'exercice (*)	VII.5	<7 480 601>	<3 414 131>

(*) Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité (voir note VII.6)

Notes aux Etats Financiers consolidés

I. Présentation du groupe

Le groupe « CELLCOM SA » est un groupe de sociétés dont la société mère est la Société « CELLCOM SA » ayant pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférent à la télécommunication ainsi que la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.

Le groupe comporte quatre filiales qui sont la société « CELLCOM RETAIL », « CELLCOM MAROC », « CELLCOM COTE D'IVOIRE » et « CELLCOM DISTRIBUTION » détenues respectivement à hauteur de 70%, 60%, 70% et 99% par la société mère « CELLCOM SA ».

II. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La date d'arrêté des comptes consolidés est le 31 décembre.

L'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe CELLCOM SA sont présentées au niveau de la politique comptable de la société «CELLCOM SA». Dans ce qui suit, une présentation sommaire des principes et règles les plus spécifiques :

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter-compagnies, soldes, pertes et

profits latents sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminés. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

IV. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation se présentent ainsi :

Société	% de Contrôle	% d'intérêt	Nature du lien	Méthode
CELLCOM SA	100%	100%	Mère	Consolidante
CELLCOM RETAIL	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM MAROC	60%	60%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99%	99%	Contrôle exclusif	Intégration globale

V. Notes relatives au Bilan consolidé

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2017, à 743.123 DT et se

DESIGNATION	Valeur brute au 01/01/2017	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2017	Taux	Amortissements cumulés au 01/01/2017	Dotations Amortissements 2017
Logiciels	518 479	4 000	<156 205>	366 274	33%	193 658	70
Immobilisations incorporelles	518 479	4 000	<156 205>	366 274		193 658	70
Matériel outillages	136 003	1 358		137 361	15%	118 410	5
Matériel de transport	96 319		<4>	96 315	20%	53 221	14
Agenc. aménag. Installations	1 315 150	29 957	<164 591>	1 180 516	10%	612 246	131
Equipements de bureau	170 815	4 014		174 829	20%	132 849	6
Matériel informatique	298 691	2 682		301 373	33%	264 996	21
Matériel de transport à statut juridique particulier	887 646			887 646	33%	719 190	107
Immobilisations corporelles	2 904 624	38 011	<164 595>	2 778 040		1 900 912	285
Immobilisations en cours		22 000		22 000			
TOTAL	3 423 103	64 011	<320 800>	3 166 314		2 094 570	356

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2017, la somme de 440 682 DT et se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participation non consolidés et créances rattachées	151 000	249 999
Dépôts et cautionnements	295 972	101 437
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	<6 290>	<6 290>
Immobilisations financières nettes	440 682	345 146

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2017, la somme de 7.503.485 DT contre 10.062.296 DT au 31 décembre 2016.

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Téléphonie GSM	3 786 933	4 401 159
Stock SAV	3 051 046	3 279 163
Stock en transit	866 029	2 251 951
Hi-Line et accessoires	444 010	571 046
Accessoires informatiques	18 030	17 716
Electroménagers	5 790	76 639
Tablettes	3 688	50 513
Stocks divers	236 318	222 468
Stocks en brut	8 411 844	10 870 655
Provision pour dépréciation des stocks	<908 359>	<808 359>
Stocks en net	7 503 485	10 062 296

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2017 un solde net de 14.796.140 DT qui se détaille comme suit :

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Clients ordinaires	8 481 823	16 627 803
Effets à recevoir	1 704 558	2 341 184
Clients douteux	1 805 237	1 211 403
Chèques impayés	2 485 685	2 200 550
Traites impayées	525 777	249 961
Traites cautionnées	4 177 201	-
Clients échange	<3 100>	2 537
Clients et comptes rattachés bruts	19 177 181	22 633 438
Provisions pour dépréciation clients	<1 826 730>	<1 211 463>
Provision / chèques et effets impayés	<2 554 311>	<2 394 871>
Provision pour dépréciation	<4 381 041>	<3 606 334>
Clients et comptes rattachés nets	14 796 140	19 027 104

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 6.134.902 DT au 31 décembre 2017 contre 3.873.170 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs, Avances et acomptes	124 698	4 446
Charges constatées d'avance	322 265	93 640
Comptes transitoires	631 681	675 769
Débiteurs divers	3 396 189	2 986 167
Etats, Impôts et taxes	2 097 316	1 071 440
Prêts au personnel	10 574	24 846
Produits à recevoir	487 293	20 625
Total autres actifs courants	7 070 016	4 876 933
Provisions pour dépréciation	<935 114>	<1 003 763>
Total Net	6 134 902	3 873 170

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 5.798.101 DT au 31 décembre 2017 contre 4.259.307 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Virements en instance	1 329 042	427 935
Effets et chèques à l'encaissement	124 998	225 533
BH	606 528	1 231 081
Amen Bank	49 428	346 512
C.C.P	24 605	48
Wafa Bank	402 310	253 053
AFB	157 022	43 246
ECOBANK	-	34 287
Tunisie Factoring	402 190	45 765
Caisse commerciale	-	72 662
Caisse courante	25 456	10 414
Cession de créances professionnelles	2 680 398	1 572 647
Liquidités et équivalents de liquidités bruts	5 801 977	4 263 183
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
Liquidités et équivalents de liquidités Nets	5 798 101	4 259 307

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Rubriques	Solde 01/01/2017	Affect.	Div.	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Incidence intérêts min. négatifs	Var. périmètre	Solde 31/12/2017
Capital Social	4 461 532							4 461 532
Réserves conso. (groupe)	10 441 931	704 985	<999 383>		38 375	47 410		10 233 318
Résultat conso. (groupe)	704 985	<704 985>		<1 339 736>				<1 339 736>
Capitaux propres du groupe	15 608 448	-	<999 383>	< 1 339 736>	38 375	47 410	-	13 355 114
Réserves c. (minoritaires)	333 339	<83 796>	-		26 833	<47 410>	1 000	229 966
Résultat c. (minoritaires)	<83 796>	83 796		1 911				1 911
Intérêts des minoritaires	249 543	-	-	1 911	26 833	<47 410>	1 000	231 877
Total C.P. consolidés	15 857 991	-	<999 383>	<1 337 825>	65 208	-	1 000	13 586 991

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2017, un montant de 418.971 DT contre 457.249 DT au 31 décembre 2016. Elle se détaille comme suit :

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts à long et moyen termes	8 642	113 761
Provision pour risques et charges	410 329	343 488
Total	418 971	457 249

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2017 un montant de 5.635.526 DT. Elles se détaillent comme suit:

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs locaux	756 267	2 168 940
Fournisseurs étrangers	4 879 259	10 801 991
Total Fournisseurs	5 635 526	12 970 931

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2017, un solde de 2.379.584 DT se détaillant comme suit:

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Assurance groupe	11 093	2 965
Autres débiteurs divers	199 977	201 944
Avances clients	3 920	3 463
Charges à payer	415 557	410 461
Dettes envers le personnel	337 513	356 533
Dettes Fiscales	937 167	304 242
Dettes sociales	178 536	144 692
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Produits constatés d'avance	63 913	65 228
Comptes transitoires	38 263	38 263
Total	2 379 584	1 721 436

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 13.395.361 DT au 31 décembre 2017. Elle se détaille comme suit :

En DT	31/12/2017	31/12/2016
Crédit de financement en devises	6 248 726	3 867 404
Banque de l'Habitat	78 513	2 308 932
BHE Voucher	1 746 846	-
Chèques à payer	3 225 403	27 487
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	112 783	110 635
Autres financements bancaires à court terme	703 984	-
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 276 730	1 572 647
UBCI	334	-
Attijari Bank	1 675	654
Amen Bank	-	190
Eco Bank	367	-
Total	13 395 361	7 887 949

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la somme de 35.936.988 DT contre 45.181.104 DT en 2016. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit:

<i>En DT</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Chiffre d'affaires brut	36 000 901	45 246 332
Ristournes à accorder nettes des reprises	<63 913>	<65 228>
Chiffre d'affaires net	35 936 988	45 181 104

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 28.226.505 DT en 2017, et se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Achats de marchandises	24 967 971	34 726 654
Frais sur achats de marchandises	2 384 357	4 453 765
RRR obtenus	<269 500>	-
Variation de stocks de marchandises	1 143 677	<4 163 552>
Total	28 226 505	35 016 867

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2.968.290 DT en 2017 contre 2.928.850 DT en 2016 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Rémunérations brutes	2 415 140	2 426 005
Cotisations sociales	439 673	397 224
Assurances groupe	113 477	105 621
Total	2 968 290	2 928 850

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent 1.227.760 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

En DT	2017	2016
Dotations aux amortissements	356 461	337 836
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	935 266	986 504
Dotations pour risques et charges	66 841	88 148
Dotations aux provisions stocks	100 000	-
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<162 159>	<166 452>
Reprise sur provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	<68 649>	-
Total	1 227 760	1 246 036

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent en 2017 la somme de 3.233.472 DT. Elles se composent de :

En DT	2017	2016
Achats non stockés	238 779	243 974
Assurances	81 154	84 789
Autres services extérieurs	34 613	42 998
Déplacements Missions Réceptions	116 890	161 539
Entretien et réparation	106 604	84 374
Etudes, documentations et formations	57 322	42 083
Frais bancaires	220 113	321 735
Frais de télécommunication	61 194	76 911
Honoraires et commissions	405 329	470 573
Impôts et taxes	209 492	218 375
Jetons de présence	-	37 500
Locations	503 003	457 819
Frais de Marketing	1 174 508	1 456 947
Pertes ordinaires	20 137	11 021
Sous-traitance	2 169	1 978
Transfert de charges	<44 949>	<30 540>
Transport	47 114	42 992
Total	3 233 472	3 725 068

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1.695.738 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

	2017	2016
Différences de change nettes	1 061 265	743 285
Agios débiteurs	229 873	265 852
Intérêts bancaires sur opérations de financement	316 261	41 026
Intérêts Tunisie factoring	35 235	40 365
Intérêts d'escompte et encaissements effets	42 868	12 375
Intérêts Hannibal Lease	10 236	19 303
Total	1 695 738	1 122 206

7. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 87.974 DT en 2017 contre 435.978 DT en 2016.

VII. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2017, un flux négatif de <3.117.447> DT contre un flux négatif de <1.133.838> DT en 2016.

Le détail des principaux ajustements et variations est le suivant :

Dotations aux amortissements et aux provisions

La rubrique Dotations aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2017
Dotations aux amortissements	356 461
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	935 266
Dotations pour risques et charges	66 841
Dotations aux provisions stocks	100 000
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<162 159>
Reprise sur provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	<68 649>
Total	1 227 760

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	2017
Variation des comptes de fournisseurs	<7 335 405>
Variation des comptes d'autres passifs	658 148
Total	<6 677 257>

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2017, un flux positif de 96.787 DT contre un flux négatif de <996.344> DT en 2016.

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2017
Variation des immobilisations incorporelles	4 000
Variation des immobilisations corporelles	38 011
Variation des immobilisations en cours	22 000
Total	64 011

Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2017
Encaissements sur cession d'immobilisations incorporelles	175 084
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	273 752
Total	448 836

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières

Il s'agit essentiellement du paiement d'une caution au titre du reliquat du principal de la taxation d'office pour 224.265 DT et ce afin de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016. A noter que la première tranche du principal de la taxation d'office a été payée en 2016 pour 56.067 DT.

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2017 un flux négatif de <1.111.018> DT, contre un flux négatif <1.033.712> DT en 2016.

Dividendes et autres distributions

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :	2017
Dividendes 2016 et antérieurs distribués en 2017	<999 383>
Total	<999 383>

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 110.635 DT correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique correspond à la variation de l'écart de conversion résultant de l'intégration en dinar tunisien des rubriques des états financiers individuels des filiales étrangères Cellcom Maroc et Cellcom Côte d'Ivoire, arrêtés en devises. La décomposition de cette variation de l'écart de conversion se présente comme suit :

	2017
Variation écart de conversion / Cellcom Maroc	67 733
Variation écart de conversion / Cellcom Côte d'Ivoire	<2 525>
Total	65 208

5. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2017 est négative de <7.480.601> DT et se détaille comme suit :

	2017
Liquidités et équivalents de liquidités	5 801 977
Concours bancaires	<13 282 578>
Total net	<7 480 601>

6. Retraitement des données comparatives

Les données comparatives de l'état de flux de trésorerie ont été retraitées afin de montrer l'incidence de l'inclusion dans le périmètre de la filiale « Cellcom Distribution » :

Flux	2016	Retraitement	2016 retraité
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	<335 146>	99 000	<236 146>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<1 095 344>	99 000	<996 344>
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	1 000	1 000
Flux de trésorerie provenant des / affectés aux activités de Financement	<1 034 712>	1 000	<1 033 712>
Variation de trésorerie	<3 183 555>	100 000	<3 083 555>
Trésorerie début de l'exercice	<330 576>	-	<330 576>
Trésorerie fin de l'exercice	<3 514 131>	100 000	<3 414 131>

VIII. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société « Cellcom SA » a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- La société a consenti des cautions pour un montant de 156.782 DT au 31 décembre 2017.
- La société a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 9.471.821 DT au 31 décembre 2017.
- Le total des escomptes commerciaux est de 1.252.566 DT au 31 décembre 2017.

Engagements reçus

Le total des engagements hors bilan reçus par la société « Cellcom SA » s'élève au 31 décembre 2017 à 892.923 DT.

IX. Vérification de la situation fiscale de la société

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

Impôts et taxes	Période
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 DT dont un principal de 369.233 DT et des pénalités de retard de 125.016 DT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société « Cellcom SA » rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points. La provision constatée au 31 décembre 2017 s'élève à un montant de 114.340 DT.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

Le 26 octobre 2015, une notification de taxation d'office a été communiquée à la société, réclamant un complément d'impôts et taxes de 375.547 DT dont 95.215 DT de pénalités de retard.

En vue de bénéficier de l'abattement total des pénalités de contrôle constatées, des pénalités de retard de recouvrement et des frais de poursuite dont le montant total s'élève à 123.531 DT, prévu par les dispositions de l'article 66 de la Loi de finances 2016, la société a payé, au cours de l'exercice 2017, la totalité du principal de la créance, soit 280.332 DT.

Actuellement, l'affaire est devant le tribunal de Tunis et l'incidence finale de ce redressement sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 ne peut être appréciée.

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2017

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent sans aucune réserve les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016, qui font apparaître les informations suivantes (en DT) :

Rubrique	Individuels		Consolidés	
	2017	2016	2017	2016
Total du Bilan	32 988 207	38 619 938	35 416 433	38 895 556
Capital social	4 461 532	4 461 532	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	35 773 043	45 290 631	35 936 988	45 181 104
Résultat de l'exercice	-1 205 215	981 714		
Résultat de l'exercice consolidé			- 1 339 736	704 985
Intérêts des minoritaires			1 911	-83 796
Résultats reportés	3 740 189	4 165 205		
Total des capitaux propres	13 554 812	15 759 410	13 586 991	15 857 991

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires donnent au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que pour l'ensemble des décisions prises jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT ET DES RESULTATS REPORTEES

Les actionnaires décident d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2017 et les résultats reportés comme suit :

Rubrique	En Dinar Tunisien
Résultat de l'exercice	<1 205 215>
Résultats reportés	3 740 189
Résultat à affecter	2 534 974
Montant à affecter au compte report à nouveau	2 534 974

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE

Les actionnaires décident d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence, au titre de l'exercice 2017, d'une valeur globale nette de DT.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

AUTORISATION D'ACHAT ET DE REVENTE DES ACTIONS DE LA SOCIETE

L'assemblée générale ordinaire accorde son autorisation pour une durée de trois années au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

APPROBATION DE CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent les dites conventions dans leur ensemble.

Ils approuvent aussi la continuité de leurs effets pour l'exercice 2018.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

NOMINATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES EXERCICES 2018-2020

L'Assemblée Générale décide de nommer, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020 :

-
-
-
-
-
-
-
-

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

POUVOIRS

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à